

# SM le Roi félicite le Président de la République de Guinée à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat, Son Excellence le Général de Corps d'Armée Mamadi Doumbouya, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses sincères félicitations au Général de Corps d'Armée Mamadi Doumbouya et Ses vœux les plus chaleureux pour le bonheur et la prospérité du peuple guinéen.

"Il Me plaît également de vous assurer de la fidèle disposition du Royaume à poursuivre l'étroite coopération avec la République de Guinée pour le renforcement des liens fraternels d'amitié et de solidarité qui unissent nos deux peuples et nos deux pays", souligne Sa Majesté le Roi.



# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10327

Jeudi 3 Octobre 2024

*Face à la répression et aux réformes de la discorde*

## Les étudiants en médecine ne sont pas prêts de lâcher prise



Page 3



Les Etats-Unis réaffirment leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie en tant que solution "sérieuse, crédible et réaliste"

*Washington apprécie la voix cruciale de SM le Roi Mohammed VI dans la promotion d'une région du Moyen-Orient plus pacifique et plus sûre*

Page 2



*Projections de croissance de l'économie nationale*

Le ballet des pronostics des différentes institutions financières se poursuit de plus belle

Pages 10-11

# Les Etats-Unis réaffirment leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie en tant que solution "sérieuse, crédible et réaliste"

*Washington apprécie la voix cruciale de SM le Roi Mohammed VI dans la promotion d'une région du Moyen-Orient plus pacifique et plus sûre*



Les Etats-Unis ont réaffirmé mardi leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, en tant que solution "sérieuse, crédible et réaliste" au différend régional autour du Sahara.

"Les Etats-Unis continuent de considérer le plan d'autonomie du Maroc comme sérieux, crédible et réaliste", a indiqué le porte-parole du Département d'Etat américain dans un communiqué diffusé à l'issue de l'entretien tenu, mardi à Washington, entre le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, et le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken.

Les deux parties ont, par ailleurs, fait part de leur "soutien" à l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, dans la conduite du processus politique relatif au Sahara, mené sous

l'égide des Nations unies, afin de parvenir «sans plus tarder» à une solution politique durable.

Par ailleurs, les Etats-Unis apprécient «la voix cruciale» de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans «la promotion d'une région du Moyen-Orient plus pacifique et plus sûre», a indiqué le porte-parole du Département d'Etat américain.

«Ce rôle se reflète dans le leadership du Maroc répondant aux besoins humanitaires à Gaza, soutenant la stabilité en Cisjordanie, et contribuant à la revitalisation de l'Autorité palestinienne», a ajouté le communiqué.

Le chef de la diplomatie américaine a, en outre, salué «les efforts continus du Maroc pour mettre fin à l'impasse politique en Libye, et médier à l'instabilité au Sahel», précise le communiqué.

Il convient de signaler que l'entrevue que Nasser Bourita a eue avec Antony Blinken s'inscrit dans

le cadre des consultations politiques permanentes entre les deux pays. Ils ont échangé sur les différents volets du partenariat stratégique maroco-américain, ainsi que sur diverses questions régionales et internationales.

Le Maroc et les Etats-Unis célèbrent le 20ème anniversaire de deux événements phares de leurs relations: l'Accord de libre-échange (ALE), le seul que les Etats-Unis ont conclu avec un pays africain, et l'exercice militaire "African Lion", le plus grand exercice militaire américain sur le continent africain.

Dans une déclaration à la presse, peu avant ces entretiens, qui ont eu lieu au Département d'Etat, le chef de la diplomatie américaine a souligné que les Etats-Unis attachent "une grande importance" au partenariat avec le Maroc "notamment en faveur de la stabilité au Moyen-Orient, ainsi qu'en Afrique et en Afrique du Nord".

"Le Maroc est un partenaire essentiel des Etats-Unis, et j'attache une grande importance à la relation entre nos deux pays", a indiqué M. Blinken.

Mettant en avant les relations de partenariat étroit qui unissent les deux pays, M. Bourita a souligné que ses entretiens avec son homologue américain offrent l'occasion de coordonner les actions entre les deux pays dans le cadre de leur partenariat stratégique.

"Nous sommes des partenaires pour la paix. Ce partenariat est d'autant plus vital dans un contexte marqué par des escalades au Proche-Orient et des problèmes au Sahel, en Libye et en Europe", a déclaré M. Bourita

## Inauguration de la section consulaire de l'ambassade du Maroc à Washington

Dans le cadre de la politique de proximité et d'engagement envers les Marocains du monde telle que voulue par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a inauguré, mardi à Washington, la nouvelle section consulaire de l'ambassade du Maroc dans la capitale fédérale américaine, après d'importants travaux de rénovation.

Cette rénovation s'inscrit dans une vision résolue visant à offrir un service consulaire moderne, efficace et au plus près des besoins des Marocains résidant aux Etats-Unis.

"L'amélioration des prestations consulaires fait partie des priorités du Royaume afin de répondre aux attentes croissantes de la communauté marocaine en matière d'efficacité, de rapidité et d'efficacité consulaire", a souligné le ministre à cette occasion.

Le bâtiment classé, qui abrite désormais la section consulaire rénovée, a été modernisé en profondeur, avec une mise à niveau complète de ses infrastructures et installations. Ces améliorations incluent l'adoption des dernières technologies de l'information et de la communication pour accélérer la délivrance des documents administratifs tels que les passeports et les cartes d'identité nationale, assurant ainsi une prise en charge plus rapide et plus fluide des dossiers.

En parallèle, un accent particulier a été mis sur l'expérience utilisateur, avec la création d'un espace d'accueil moderne, une salle d'attente équipée, afin d'offrir aux visiteurs un environnement à la fois accueillant et fonctionnel.

Cette ouverture marque également une étape importante avant l'inauguration prochaine d'un nouveau consulat général du Royaume à Miami, en Floride, qui renforcera davantage la présence consulaire marocaine aux Etats-Unis et assurera un service de proximité encore plus accessible aux citoyens marocains résidant dans cette région du sud-est américain, et son voisinage.

"Indépendamment des différentes circonscriptions consulaires du Maroc aux Etats-Unis, les ressortissants marocains sont invités à se rendre au consulat ou service consulaire de leur choix où ils seront accueillis et assistés pour l'ensemble des prestations sollicitées", tient-on à préciser auprès de l'ambassade du Maroc à Washington.

Grâce à cette politique, l'ambassade du Royaume dans la capitale fédérale des Etats-Unis renforce encore davantage ses capacités propres au bénéfice d'un service consulaire pleinement à la hauteur des attentes de l'importante communauté marocaine et des valeurs de proximité et de solidarité qui les unissent où qu'ils se trouvent.

## Le conseiller militaire supérieur britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord reçu par le ministre délégué chargé de l'Administration de la Défense nationale et par le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR

Sur Hautes Instructions Royales, M. Abdelatif Loudyi, ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'administration de la défense nationale, a reçu mardi au siège de cette administration, le Vice-amiral Edward Ahlgren, conseiller militaire supérieur britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, en visite de travail au Royaume du Maroc.

Au cours de cet entretien, qui a eu lieu en présence de l'ambassadeur britannique accrédité à Rabat, les deux responsables ont passé en revue l'état de la sécurité régionale et les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la défense, indique l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR) dans un communiqué.

Les discussions ont particulièrement porté sur l'examen des voies et moyens de dynamiser davantage cette coopération, notamment en matière d'interopérabilité et d'échange d'expériences et d'expertise entre les Forces Armées des deux pays.

Au cours de ces échanges, le conseiller britannique a salué le rôle important du Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, au service de la paix et de la stabilité régionales.

Le même jour, et en exécution des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Com-

mandant la Zone Sud, a reçu, au niveau de l'Etat-Major Général des FAR à Rabat, le vice-amiral Edward Ahlgren, ajoute le communiqué.

Les deux responsables ont discuté des différents domaines de la coopération bilatérale entre les Forces Armées Royales et les Forces Armées britanniques. Cette coopération couvre la formation, l'échange de visites et d'expériences, et l'organisation des exercices combinés. À cette occasion, le Général de Corps d'Armée a exprimé la ferme volonté des Forces Armées Royales à continuer à œuvrer pour promouvoir davantage la coopération militaire avec les Forces Armées britanniques, et également à l'élargir à d'autres domaines d'intérêt commun, notamment le ren-

forcement, la surveillance des frontières, la guerre électronique et la cybersécurité.

La coopération militaire maroco-britannique est régie par l'accord-cadre de coopération militaire et technique signée en 1993, ainsi que des arrangements techniques axés principalement sur la consultation stratégique, la formation et l'échange de connaissances, et surtout l'entraînement régulier dans le cadre des exercices conjoints, à l'instar de "Jbel Sahara", "Toubkal" et "African Lion".

Les activités bilatérales à entreprendre sont programmées selon un calendrier établi par une commission mixte qui se tient annuellement et alternativement à Rabat et à Londres, conclut le communiqué.



Face à la répression et aux réformes de la discorde

# Les étudiants en médecine ne sont pas près de lâcher prise



« Une mobilisation nationale samedi prochain », telle est la réponse des étudiants en médecine aux sept mesures proposées dernièrement par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, destinées à « rétablir le fonctionnement normal de la division médicale des Facultés de médecine et de pharmacie ». Pour le Comité national des étudiants en médecine, médecine dentaire et pharmacie, « le ministère de tutelle tente de retarder la médiation en cours avec l'institution du Médiateur du Royaume en adoptant, de façon unilatérale, une programmation des examens ».

## Solidarité des enseignants et mobilisation

Une mobilisation qui aura lieu quelques jours après le sit-in organisé à Casablanca par les enseignants et les étudiants, en signe de protestation contre les violences et les poursuites judiciaires dont sont victimes les étudiants et les médecins en grève depuis plusieurs mois. « Les enseignants de la Faculté de médecine de Casablanca, ainsi que ceux d'autres Facultés à travers le pays, ont décidé de se solidariser avec les étudiants et les médecins grévistes en organisant des manifestations, comme le sit-in d'aujourd'hui. Il s'agit d'un acte de solidarité symbolique pour démontrer la convergence entre le corps enseignant et les

étudiants face à un gouvernement perçu comme sourd à leurs revendications », nous a déclaré M.M, professeur de médecine. Et d'ajouter : « L'engagement des enseignants renforce ainsi la légitimité des demandes des étudiants et souligne le malaise grandissant dans le secteur de l'enseignement supérieur médical au Maroc ».

Selon Mohammed Chaoui, analyste de politique publique, « l'usage de la violence contre les étudiants, couplé à des poursuites judiciaires à leur encontre, a été l'un des éléments déclencheurs de cette mobilisation ». « En effet, le recours à la répression a choqué non seulement les étudiants, mais aussi l'opinion publique et le corps professoral, qui estiment que ces mesures n'apportent aucune solution et ne font qu'aggraver le climat de tension. En organisant des manifestations et en boycottant les cours, les enseignants souhaitent dénoncer cette répression et soutenir les victimes de ces violences », nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « Le boycott des cours, initié dans plusieurs facultés, est un signal fort de cette solidarité entre les différents corps d'étudiants et un moyen de faire pression sur les autorités pour qu'elles répondent favorablement aux revendications. Ce mouvement de protestation n'est pas limité à la Faculté de médecine de Casablanca, il s'étend à d'autres institutions, comme la Faculté des sciences juridiques de Rabat. Les slogans scandés par les étudiants témoi-

gnent de leur détermination et du sentiment de solidarité entre facultés, renforçant l'idée que la crise touche l'ensemble du secteur éducatif supérieur ».

## Médiation et tentatives de résolution

Concernant le recours à l'institution du Médiateur, notre interlocuteur estime que « l'intervention de cet organisme, qui a abouti à un accord avec certains représentants des étudiants en pharmacie, montre que des tentatives de dialogue existent, mais que les solutions proposées ne répondent pas encore pleinement aux attentes des grévistes ». « Le procès-verbal signé en septembre 2024 est un pas dans la bonne direction, mais les manifestations montrent que la confiance des étudiants et des enseignants dans ces mesures reste limitée », observe-t-il.

## Prise de décision unilatérale

Pour notre source, cette crise dans le secteur de la santé pose plusieurs défis pour le gouvernement et le système éducatif marocain. « D'une part, elle révèle des dysfonctionnements structurels, tels que l'absence de dialogue participatif dans la prise de décision concernant les réformes éducatives. D'autre part, elle illustre un climat de méfiance grandissant entre les étudiants, les enseignants et les autorités. Les ten-

tatives de médiation doivent être intensifiées pour éviter une escalade, mais ces efforts doivent également prendre en compte les revendications des étudiants et des professeurs, en particulier en ce qui concerne la qualité des formations et les conditions d'apprentissage », a-t-elle constaté. Et d'ajouter : « L'avenir de cette mobilisation dépendra de la capacité des autorités à offrir des solutions concrètes aux problèmes soulevés. Si le mouvement se radicalise ou si les répressions continuent, cela pourrait avoir des répercussions plus larges sur d'autres secteurs éducatifs et professionnels, déclenchant une mobilisation plus générale. A l'inverse, une réponse appropriée de la part du gouvernement pourrait désamorcer la crise et restaurer un climat d'apaisement dans les Facultés de médecine ».

En conclusion, Mohammed Chaoui soutient que « cette situation de crise met en lumière des enjeux cruciaux liés à l'enseignement supérieur et à la santé au Maroc ». « La solidarité entre enseignants et étudiants ainsi que la mobilisation nationale témoignent de la gravité de la situation et de l'urgence de trouver des solutions durables. Il est impératif que le dialogue soit relancé et que les réformes futures se fassent de manière inclusive et transparente, afin de garantir des conditions de formation optimales pour les futurs médecins et professionnels de santé ».

Hassan Bentaleb

# RGPH 2024 : Achèvement de l'opération de collecte des données auprès des ménages



L'opération de collecte des données auprès des ménages dans le cadre du 7ème Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) s'est achevée, lundi à minuit, avec une grande réactivité des ménages et de la population, annonce le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Le HCP exprime sa fierté pour la participation de l'ensemble des ménages et de la population à travers

tout le Royaume au RGPH 2024, en réponse à l'appel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, indique un communiqué du Haut-Commissariat.

Selon la même source, les données recueillies dans le cadre de cette opération ont été centralisées et sécurisées en forme numérique au Centre de gestion des données mis en place par le HCP à cet effet, et leur exploitation a déjà commencé.

A cette occasion, le HCP salue les

efforts déployés par les chercheurs, les observateurs et les superviseurs, qui ont fait preuve d'une grande éthique et d'un respect total des particularités et des traditions.

L'institution salue également tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette opération nationale d'envergure dans les meilleures conditions, en particulier les agents des autorités locales ainsi que les différents services de sécurité.

## Le Parlement marocain consolide son partenariat avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

La section parlementaire marocaine participe, depuis le lundi 30 septembre, aux travaux de la 4ème partie de la session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à Strasbourg.

Fort d'une expérience significative et d'une relation exemplaire qui s'est renforcée depuis l'octroi du statut de "partenaire pour la démocratie" en 2011, le Parlement marocain est résolu à consolider davantage sa coopération avec cette assemblée parlementaire paneuropéenne, qui regroupe 612 membres, 30 observateurs et 30 partenaires autour de l'idéal démocratique, indique un communiqué du Parlement.

L'accent est mis, lors de cette session, sur la situation au Proche-Orient, en particulier l'escalade de la violence et l'aggravation de la crise humanitaire à Gaza, ainsi que sur les questions de migration et de réfugiés, souligne la même source.

En parallèle des séances plénières, les membres de la délégation marocaine participent activement aux travaux des différentes commissions de l'APCE, notamment la Commission des questions politiques et de la démocratie, la Commission des questions juridiques et des droits de l'Homme, la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, ainsi que la Commission sur l'égalité et la non-discrimination.

La participation de la délégation marocaine s'est consolidée à la faveur des nouvelles prérogatives qui lui sont désormais dévolues, notamment le droit d'assister aux réunions de la Commission permanente, le droit de soumettre des propositions de recommandations et de résolutions, de déposer des amendements cosignés par un membre de l'Assemblée, de solliciter des débats d'actualité et d'être désignée pour ouvrir ces débats, ainsi que le droit de soumettre des déclarations écrites et d'être nommée en tant que rapporteur pour certains rapports d'information, conclut le communiqué.

### Ligue des Etats arabes

# Le renforcement de la lutte contre la corruption au centre d'une réunion avec la participation du Maroc

Le siège de la Ligue des Etats arabes a abrité, mardi au Caire, la 7ème réunion du Comité ouvert des experts gouvernementaux et des représentants des autorités indépendantes des Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, avec la participation de représentants du Maroc.

Le Royaume du Maroc est représenté aux travaux de cette réunion, organisée par le département des Affaires juridiques du secrétariat général de la Ligue arabe et la Commission palestinienne anti-corruption (président de la 5ème session de la Conférence des Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption), par Abdelaziz El Houari et Oualid Akif de l'Instance nationale de la probité, de la Prévention et de la lutte contre la corruption, ainsi que par Abdessalam Raissi de l'Agence judiciaire du Royaume.

La 3ème session du groupe d'examen de la mise en œuvre optimale de la Convention arabe pour la lutte contre la corruption s'est tenue, lundi au siège du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, en marge de cette réunion.

La directrice du département des Affaires juridiques à la Ligue, Maha Bakhit, a souligné que ces deux réunions interviennent en application des décisions approuvées lors de la 5ème session de la Conférence des Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, qui s'est tenue les 6 et 7 mai 2024 au siège du Secrétariat général de la Ligue, et qui recommande d'organiser conjointement les réunions du Comité ouvert des experts gouvernementaux et les réunions du Groupe d'examen de la mise en œuvre optimale de la Convention arabe pour la lutte contre la corruption, et ce au cours du mois de septembre de chaque année, ou en fonction des besoins.

Les deux réunions constituent une opportunité pour discuter de plusieurs thématiques à l'ordre du jour, notamment l'examen de la présidence de la session du plan de travail pour la mise en œuvre de la 5ème session de la Conférence des Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, et pour discuter des termes de référence du Comité ouvert des experts gouvernementaux, a-t-elle ajouté.

## Ouverture d'un atelier sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration

Les travaux d'un atelier sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) ont été ouverts, mardi au siège du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes au Caire, avec la participation de représentants de plusieurs pays arabes, dont le Maroc.

Cet atelier, organisé sur trois jours par le département du contrôle des armements et du désarmement au sein de la Ligue, en collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies et la Folke Bernadotte Academy, réunit des experts de près de 15 pays arabes.

L'atelier connaît également la participation de représentants des départements concernés du Secrétariat général, du centre de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement post-conflit, ainsi que de plusieurs organismes concernés des Nations unies.

L'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre de la coopération entre la Ligue des Etats arabes et les Nations unies sur les questions de paix et de sécurité, convaincues de l'importance de la coordination et de la synergie des efforts entre les organisations régionales et internationales sur les questions de désarmement, et dans le but de renforcer les capacités des pays arabes et des fonctionnaires de la Ligue. Il fait également suite à un atelier tenu au siège de la Ligue en décembre 2022.



## Portrait

Jimmy Carter souffle sa 100<sup>ème</sup> bougie

*Ancien président américain et lauréat du prix Nobel de la paix*

Moqué pour ses indécisions à la Maison Blanche, la force de Jimmy Carter aura été de se réinventer après avoir quitté la capitale fédérale. A tel point que cet homme au large sourire communicatif sera souvent désigné, non sans ironie, comme "le meilleur ex-président" de l'histoire des Etats-Unis

L'ancien président américain et prix Nobel de la paix, Jimmy Carter, qui a fêté mardi ses 100 ans, occupe une place à part dans le paysage politique américain, à jamais ternie par la crise des otages en Iran sur laquelle s'est achevé son unique mandat.

Ce baptiste fervent au parcours atypique -- d'officier de marine aux affaires, de propriétaire d'une exploitation familiale d'arachides à la présidence -- a pris ses fonctions en 1977 dans une Amérique encore marquée par le scandale du Watergate qui avait poussé le président Nixon à la démission.

"Je suis un homme du Sud et un Américain", affirme ce quasi-inconnu sur la scène politique nationale lorsqu'il se lance dans la primaire démocrate pour la présidentielle de 1976.

Son arrivée au pouvoir est chargée de promesses pour le camp démocrate qui contrôle le Congrès et la Maison Blanche pour la première fois depuis 1968.

Les deux premières années démarrent fort, avec des cotes de popularité supérieures à celles de Ronald Reagan ou Barack Obama au même

stade de leur mandat. Il convainc le Sénat de ratifier les traités sur le canal de Panama en 1978, il avance ses pions sur la scène internationale.

Mais l'euphorie va peu à peu s'évanouir et les maldresses prendre le dessus, sur fond de second choc pétrolier en 1979. Une image de ces "années Carter" restera: celle des longues files d'automobilistes venus, à travers le pays, faire le plein à la hâte par crainte de pénurie.

La fin de son mandat sera plombée par le cauchemar iranien: pendant 444 jours, une cinquantaine d'Américains seront détenus après la prise d'assaut de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran par des militants islamiques radicaux.

En avril 1980, une opération militaire hélicoptère pour tenter de les libérer se solde par un échec cuisant. Les otages seront relâchés le 20 janvier 1981, le jour même de l'investiture du président Ronald Reagan.

Après sa sévère défaite face au républicain, il sort par la petite porte en 1981. Sa présidence sera suivie de trois mandats républicains (Ronald

Reagan puis George H.W. Bush).

Moqué pour ses indécisions à la Maison Blanche, la force de Jimmy Carter aura été de se réinventer après avoir quitté la capitale fédérale. A tel point que cet homme au large sourire communicatif sera souvent désigné, non sans ironie, comme "le meilleur ex-président" de l'histoire des Etats-Unis.

Lorsqu'il quitte le pouvoir en janvier 1981 à l'âge de 56 ans, ce passionné de démocratie et de justice sociale entame, avec une énergie indéniable, un nouveau chapitre.

A la tête du "Centre Carter" qu'il crée à Atlanta, il supervise des dizaines de scrutins à travers le monde. Voyageur infatigable, on le retrouve partout: au Mexique, au Pérou, au Nicaragua, ou encore au Timor oriental. En Haïti, à Chypre, en Corée du Nord, il offre ses services, se passionne inlassablement, même si les résultats sont parfois tenus.

En 2002, le prix Nobel de la paix lui est attribué pour "ses décennies d'efforts infatigables en faveur d'une résolution pacifique des conflits internationaux, des progrès

Les deux premières années de Carter démarrent fort, avec des cotes de popularité supérieures à celles de Ronald Reagan ou Barack Obama au même stade de leur mandat

de la démocratie et des droits de l'Homme".

Son épouse et fidèle compagne de route, Rosalynn, est décédée à ses côtés le 19 novembre 2023 à l'âge de 96 ans. Elle a été enterrée à Plains, après un hommage national auquel a participé Joe Biden. Le visage émacié, Jimmy Carter y était présent, pour l'une de ses rares apparitions publiques ces dernières années.

## Synthèse du rapport annuel du CSEFRS

# Bilan et perspectives de l'action du Conseil en 2023

# Document

Les projets auxquels se sont attelées les Commissions permanentes compétentes sont ventilés comme suit :

Les projets relatifs à l'éducation pour tous :

Il s'agit de deux projets pris en charge par la Commission permanente de l'éducation et de la formation pour tous et de l'accessibilité :

1/ La discrimination positive en éducation dans les milieux ruraux et péri-urbains et dans les régions déficitaires.

2/ Le droit à accéder à l'enseignement et à parachever la période d'enseignement obligatoire.

Les projets relatifs à la gouvernance du système d'éducation et de formation :

Il s'agit de deux projets pris en charge par la Commission permanente de la gouvernance du système d'éducation et de formation :

1/ L'édification de la nouvelle école à mi-parcours : rapport d'étape et recommandations.

2/ Le cadre référentiel de la qualité.

Les projets relatifs au modèle pédagogique :

Chacune des commissions suivante: la Commission permanente des curricula, des programmes, des formations et des outils didactiques ; la Commission permanente des métiers de l'éducation, de la formation et de la gestion, la Commission permanente des services sociaux et culturels et de l'ouverture des établissements d'éducation et de formation sur leur environnement, s'attelle à la réalisation, dans le cadre de son programme d'action, d'un ou de deux projets parmi la liste des six projets suivants :

1/ Elaboration d'un dispositif conceptuel et méthodologique destiné à interagir ultérieurement avec le projet de cadre référentiel des curricula.

2/ Les métiers dans le système national d'éducation et de formation.

3/ Renforcement de la fonction culturelle de l'école marocaine.

4/ Ouverture des établissements d'éducation et de formation sur leur environnement.

5/ Renforcement de l'attractivité de l'école marocaine.

6/ Le droit à l'enseignement et le maintien de la continuité pédagogique et de la qualité des apprentissages dans des contextes de crises.

Les projets relatifs à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique :

Il s'agit de trois projets pris en charge par la Commission permanente de la recherche scientifique et technique et de l'innovation :

1/ Structuration et organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

2/ Mécanismes et modalités de financement de la recherche scientifique.

3/ Recherche scientifique et développement socioéconomique.

Concernant la mission d'évaluation :

L'Instance nationale d'évaluation auprès du CSEFRS a réalisé diverses opérations d'évaluation comme suit :

Premièrement : une évaluation réalisée en 2023 à propos de la violence en milieu scolaire, à l'issue de laquelle le rapport a estimé que la violence représente un fléau qui perdure en milieu scolaire malgré son interdiction officielle. De même, il a été relevé que le climat au sein de l'établissement scolaire ne cesse de se dégrader au fur et à mesure que les élèves avancent dans les divers cycles d'enseignement, particulièrement dans les établissements publics en milieu urbain, et plus spécifiquement parmi les élèves du cycle secondaire.

Les résultats dudit rapport peuvent être exploités en vue de fournir un appui conceptuel pour l'élaboration de stratégies de lutte contre la violence, d'apporter une assistance aux établissements d'enseignement dans le développement de plans d'action efficaces en la matière et de renforcer la prise de conscience des équipes pédagogiques ainsi que des parents d'élèves envers l'importance de la préservation d'un climat d'enseignement sécurisé et bienveillant à l'égard des apprenants.

Deuxièmement : des évaluations entamées en 2023 et qui devraient être parachevées en 2024. Elles concernent :

1. L'égalité hommes-femmes dans et à travers l'éducation, qui comprend :

a) Le rapport thématique sur le thème de l'égalité hommes-femmes dans et à travers l'éducation : il vise à contribuer à l'approfondissement du savoir à propos des réalités de la mise en œuvre du principe d'égalité entre les sexes au sein du système édu-

catif, toutes composantes confondues. Il vise également à orienter la réflexion et l'action vers l'adoption d'une approche globale qui positionne le principe de l'égalité entre les sexes au cœur des objectifs et des finalités de l'éducation.

b) L'atlas territorial de l'égalité hommes-femmes dans le système éducatif : il vise à représenter, à travers des données provinciales et des cartes communales, les disparités entre les deux sexes dans le domaine de l'éducation et à suivre les variations de ces disparités selon une dynamique de long terme.

2. L'atlas territorial des infrastructures : il vise à faire le point sur l'état actuel des infrastructures dédiées à l'enseignement scolaire, notamment à la suite du «séisme d'El Haouz» et à réaliser les cartes et les graphiques représentatifs des disparités territoriales en matière d'infrastructures scolaires de base.

3. L'orientation dans le système d'éducation et de formation : cette évaluation a notamment pour objectifs :

- la fourniture d'un cadre conceptuel et analytique pour l'orientation scolaire et en formation à la lumière d'un benchmark international ;

- l'élaboration d'une approche méthodologique appropriée à l'évaluation ;

- la conception d'un cadre référentiel standard pour l'orientation, afin de définir les domaines d'intervention éventuels ;

- la proposition de pistes de réflexion pour consolider et renforcer la réforme actuelle.

Troisièmement : Des évaluations pluriannuelles en cours. Elles concernent :

1) Le programme national d'évaluation des acquis des élèves, dont c'est la quatrième édition (2008, 2016, 2019, 2025). Il est périodiquement mis en œuvre par l'INE, depuis 2008. Son objectif consiste à évaluer les performances des apprenants nationaux en matière de compétences, de savoirs et de capacités en vue d'améliorer la qualité des acquis et des apprentissages. L'édition 2025 de ce programme concerne les élèves de la sixième année du cycle primaire et ceux de la troisième année de l'enseignement secondaire collégial. Elle vise à évaluer les performances de ces élèves en langues (arabe et français), en mathématiques et en sciences.

2) L'enquête TALIS sur l'enseignement et les apprentissages pour l'année 2024 : cette enquête, à laquelle le Maroc a adhéré en 2021, concerne l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire collégial et s'étend sur cinq ans. Elle est à même de fournir les savoirs les plus récents à propos des pratiques d'enseignement adossées à la recherche, au niveau international, et de constituer un référentiel actualisé des savoirs autour du métier d'enseignant dans toutes ses dimensions.

Concernant l'année 2024, neuf autres projets d'évaluation ont été programmés. Ils portent sur :

1/ L'évaluation de l'enseignement préscolaire, en partenariat avec l'UNICEF.

2/ L'évaluation du projet «Écoles pionnières».

3/ L'élaboration d'un référentiel de la gouvernance des établissements d'enseignement.

4/ L'évaluation d'une décennie de la mise en œuvre de la Vision stratégique de la réforme 2015-2030.

5/ L'évaluation de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

6/ L'enquête nationale sur les ménages et l'éducation (évaluation pluriannuelle).

7/ L'évaluation de l'efficacité financière du système d'éducation, de formation et d'enseignement supérieur.

8/ Le cadre de performance pour le suivi de la mise en œuvre de la Vision stratégique – niveau régional.

9/ La plateforme de traitement des données par les chercheurs.

**Concernant la coordination, le partenariat et la coopération aux niveaux national et international :**

Le CSEFRS a signé dix conventions avec des institutions constitutionnelles, des départements et des organisations internationales agissant dans le secteur éducatif qui traduisent la volonté commune et la prise de conscience partagée de l'importance extrême de la coopération et du partenariat.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la convention-cadre de partenariat et de coopération conclue entre le CSEFRS et les départements concernés par les domaines de l'éducation, de la formation, de la recherche scientifique et de la culture, en date du 12 juillet 2023, il a été procédé à





la constitution du Comité de pilotage<sup>7</sup>, conformément aux dispositions de ladite convention-cadre. Ce comité a tenu sa première réunion le 6 octobre 2023, au siège du Conseil. L'ordre du jour de l'amorce de ses travaux a concerné l'élaboration des mécanismes de suivi de la mise en œuvre des réformes, les bases de données statistiques, les programmes d'évaluation, les activités visant la mobilisation des acteurs, les mesures destinées à assurer la satisfaction des engagements inscrits dans la convention-cadre, ainsi que les mécanismes de suivi de la suite réservée aux avis et rapports produits par le CSEFRS.

Quant aux conventions conclues, en 2023, avec des partenaires internationaux, elles ont notamment donné lieu à :

- la publication du rapport sur le thème de « L'évaluation de la violence en milieu scolaire », en partenariat avec l'UNICEF (juillet 2023) ;
- l'organisation d'un colloque international sur le thème de « La violence en milieu scolaire : connaissances, politiques et pratiques » (novembre 2023).

De même, le CSEFRS a pris part à des conférences et des colloques qui ont permis l'échange des réflexions et le partage des expériences au sujet de problématiques objet d'un intérêt commun. Il s'agit notamment des rencontres suivantes : Séminaire du Réseau européen des conseils de l'éducation (EUNEC) ; Conférence des ministres de l'Éducation des pays et gouvernements francophones (CONFEMEN) ; Séminaire annuel du Réseau FLIP spécialisé en évaluation éducative.

Par ailleurs, le CSEFRS compte poursuivre, en 2024, ses efforts en vue de consolider l'action commune avec les départements représentés au sein

du comité de pilotage. Il compte également œuvrer pour s'ouvrir davantage sur des institutions internationales, par des actions telles que :

- l'organisation de l'Assemblée générale et du séminaire annuels du Réseau européen des conseils de l'éducation (EUNEC), mai 2024 ;
- la participation aux assises annuelles du Réseau des institutions spécialisées en évaluation « FLIP », juin 2024 ;

- l'initiation d'une rencontre visant à constituer un réseau africain des conseils supérieurs de l'éducation et institutions similaires ;

- l'organisation d'une réunion de haut niveau des présidents des conseils éducatifs arabes, en coordination avec l'ALECSO ;

- le lancement du programme d'action conjointe avec l'UNESCO, dans le cadre de la convention signée en décembre 2023 ;

- l'organisation d'un atelier de travail en coordination avec l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme, sur le thème de « L'Institut de formation sur les métiers de la lutte contre l'analphabétisme-IFMA » ;

- l'organisation ou la participation aux rencontres scientifiques des réseaux auxquels a adhéré le CSEFRS ;

- l'organisation d'une visite de travail au Haut Conseil de l'éducation de Mauritanie, etc.

Concernant les activités scientifiques et de communication :

Le CSEFRS a pris part de façon particulièrement active au Salon international de l'édition et du livre, du 1er au 11 juin 2023, à Rabat, avec un riche programme scientifique. De même, il a organisé deux colloques internationaux; le premier sur le thème

de « La violence en milieu scolaire : les connaissances, les politiques et les pratiques », en partenariat avec l'UNICEF, les 1er et 2 novembre 2023 ; et le second sur le thème de « L'intelligence artificielle : un levier pour la transformation du secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique », les 12 et 13 décembre 2023. Il a, par ailleurs, organisé une journée d'étude sur le thème : « Le système d'orientation scolaire et professionnelle et du conseil universitaire », mercredi 17 mai 2023 et une rencontre de communication autour des avis relatifs aux textes juridiques soumis au Conseil sur saisine du chef du gouvernement.

Dans son ultime partie, le présent rapport comprend un bilan des activités du Conseil en 2023 et des perspectives de son action, en se focalisant sur la dimension stratégique de cette action et sur l'accompagnement vigilant de la mise en œuvre de la réforme. Il en a conclu ainsi qu'un certain nombre de grands défis et d'enjeux essentiels appellent encore davantage d'attention et un traitement plus global.

Ainsi, il est impératif de maintenir le cap et de consolider les efforts engagés, en accordant une attention particulière à l'amélioration de la qualité dans l'action et la production et en veillant au respect des échéances et des délais fixés pour les chantiers inscrits dans la stratégie du Conseil. Les problématiques qui n'ont pas été suffisamment examinées devront par ailleurs faire l'objet d'une étude approfondie. En cela, le Conseil fait l'objet de fortes attentes quant à la réalisation des objectifs de la réforme, d'autant plus pressantes que les processus de mise en œuvre de la Vision stratégique et de la loi-cadre sont parfois empreints d'une certaine lenteur.

Profondément conscient de l'importance des attentes sociétales à l'égard de l'école marocaine, dans un contexte particulièrement délicat où le capital humain constitue le facteur déterminant pour la réalisation du développement escompté, le CSEFRS est appelé à redoubler d'efforts pour exercer pleinement ses missions constitutionnelles et contribuer ainsi à la promotion de l'école marocaine. Cette contribution se traduit par l'émission de ses avis au sujet des politiques publiques et des problématiques nationales relatives aux secteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, et par l'évaluation des politiques et des programmes publics pertinents, tout en se conformant aux Hautes Directives Royales en matière d'accompagnement par le CSEFRS de la réforme, en coordination avec les départements gouvernementaux en charge du secteur et des institutions concernées.

Le CSEFRS, tout en valorisant l'ensemble des chantiers de réforme réalisés, souligne que la promptitude dans la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre et leur traduction sur le terrain sont le principal gage pour l'inscription de la réforme dans la durée. Cette réforme se doit impérativement d'être empreinte des principes de la globalité, de la complémentarité, de l'homogénéité, de la convergence, de la clarté et de l'efficacité.

7. Cette commission comprend, outre le président du CSEFRS, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement préscolaire et du Sport, le ministre de l'Inclusion économique, des PME, du Travail et des Compétences, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Innovation, et le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

|                 |                    |                  |            |                    |                       |                  |              |
|-----------------|--------------------|------------------|------------|--------------------|-----------------------|------------------|--------------|
| SERMON          | MORCEAU DE MUSIQUE | AVANT MIDI BOIRE | NOTE       | OUTRE MESURE       | LITHIUM               | FLÂNER CARDINAUX | COUCHE       |
| BONNES          |                    |                  |            |                    |                       |                  |              |
| EN CAMPAGNE     |                    | OIGNON           |            |                    | FAIRE SON NID         | BENÊT            |              |
|                 |                    |                  |            |                    |                       | INTACT           |              |
| BOUT EN TRANSE  |                    | LA FÊTE AU STADE | S'INFORMER |                    | POULIE CURIOSITÉ      |                  |              |
|                 | SUCRE              |                  |            | GRECQUE CHROME     |                       | EN ENTIER        |              |
| FER MOLLUSQUE   |                    |                  |            | CESSATION          |                       |                  |              |
|                 | MARCHER SODIUM     |                  |            |                    |                       | JUSANT           | RÈGLE PLATE  |
| LIE PIGE        |                    | ABÎMAS VEÎNE     |            | DONNE              |                       |                  |              |
| ESPIONS BISMUTH |                    |                  |            |                    | DÉGÉNÉRÉ              |                  |              |
|                 | DEMEURÉ EN ROUTE   |                  |            | QUARTIER DE BANGUI | FIN DE VERBE EN ARGOT | GRECQUE          | VIEILLE CITÉ |
| TRIBUN          |                    |                  |            |                    |                       | BOULEVERSE       |              |
| POSSESSIF       |                    |                  | AUSTERITÉ  |                    |                       |                  |              |

Solution mots flechés d'hier

|           |            |            |                  |        |        |           |   |         |     |   |                   |
|-----------|------------|------------|------------------|--------|--------|-----------|---|---------|-----|---|-------------------|
| GRATIS    | FLORISSANT | PÉNICILINE | SYMBOLE DE CROIX | TALONS | EN VOL | COMMUNION | O | MEDECIN | LIT | P | PRISE DE POSITION |
| A         | R          | I          | S                | T      | O      | C         | R | A       | T   | I | E                 |
| CASSE     | A          | N          | N                | U      | L      | E         | U | E       | P   |   |                   |
| CHAMP     | C          | T          | P                | R      | O      | N         | L | A       | B   | E | U                 |
| CHIFFRE   | C          | R          | I                | N      | I      | E         | R | E       |     |   |                   |
| TOILE     | T          | O          | I                | L      | E      | B         | E | R       | N   | A | S                 |
| MAGASIN   | M          | G          | P                | O      | R      | G         | A | L       | E   |   |                   |
| MUSEE     | M          | U          | E                | R      | A      | D         | E |         |     |   |                   |
| POELE     | P          | O          | E                | L      | E      | T         | E | A       | N   | E |                   |
| DÉPENSE   | D          | E          | P                | U      | I      | S         | A | N       | T   | E |                   |
| ERGOMÈTRE | E          | R          | G                | O      | M      | E         | T | R       | O   | T | A                 |
| UNIFORME  | U          | N          | I                | F      | O      | R         | M | E       |     |   |                   |
| OR        | O          | R          | E                | U      | S      | N         | A | V       | R   | E |                   |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabba

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouabty  
Mourad Tabet  
Walid Mejloubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziif

**Service technique**  
Khadja Seli (Responsable)  
Myriam Rahane  
Khadja Halali  
Mariama Fark  
Elkandoussi Elmradi

**Rédaction**  
Abdeloumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Ammar Talbaa

**Photographe**  
Ahmed Laraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Ladyoune)  
Abdelali Khalfad (Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouhrib Salencan  
Khali Bennouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gaba

Moussa El Youssefi  
Leubna Baghdadli  
Latifa Mouarib  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïher  
Fedwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAFRESSE  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

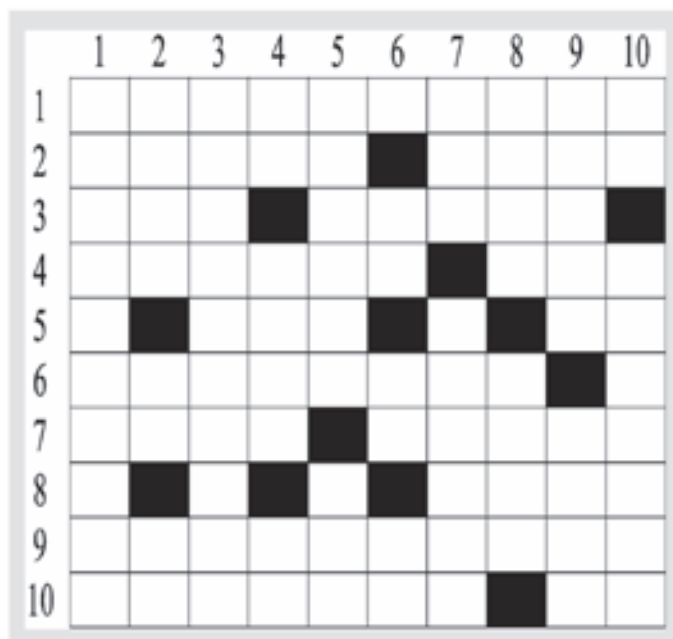
**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**

2017  
www.ojd.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Nom de nom
- 2- Bordure - Mit en faille
- 3- Exprimant un avis commun - Il le suit
- 4- Une eau peut l'être - Sou bulgare
- 5- Thallium - Elongé
- 6- Suit le titre - Introduit
- 7- Chemin vicinal - Laes
- 8- Ils vont au pas
- 9- Page - Métal - Ville de Cladée
- 10- Vérification - Supposé

## VERTICALEMENT

- 1- Tressaillement
- 2- Récipient - Filet de pêche
- 3- Grand ouvert - Démentis
- 4- Mal de tête
- 5- Fin de forme - Porte influx
- 6- Dose susceptibles de combattre - Déshydrat
- 7- Sans effets - Après bis - Ile de France
- 8- Titane - Avoient cours à Rome
- 9- Profit de prêteur - Coutumes
- 10- Animal sauvage - Majesté

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 3 | 8 |   |   |   | 5 |   |
| 7 | 4 |   |   | 1 |   |   |   | 8 |   |
|   |   |   | 4 |   | 7 | 2 | 1 | 6 |   |
| 4 | 7 |   |   | 9 | 3 |   |   | 2 | 8 |
| 8 | 1 |   | 2 | 6 |   |   |   | 3 | 7 |
| 2 | 9 | 4 | 5 |   | 6 |   |   |   |   |
|   | 8 |   |   | 4 |   |   | 5 | 2 |   |
| 3 |   |   |   | 2 | 8 |   |   |   |   |

## Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 4 | 9 | 2 |   |   |   |
| 1 |   |   |   | 8 |   |   | 6 |   |
| 3 | 5 |   |   |   | 2 |   |   | 8 |
| 2 | 4 |   |   |   |   | 8 |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   |   | 6 |   |   |   |   | 2 | 5 |
| 5 |   |   | 7 |   |   |   | 4 | 9 |
|   | 7 |   |   | 3 |   |   |   | 6 |
|   |   | 8 | 6 | 4 |   |   |   |   |

## Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 2 |   |   | 8 | 7 | 6 |   |   |
|   |   |   |   |   | 9 |   | 2 | 3 |
|   | 5 | 2 |   | 4 | 8 | 7 |   |   |
| 5 |   |   |   |   |   |   |   | 7 |
|   |   | 9 | 4 |   | 6 | 1 |   |   |
| 2 |   |   |   |   |   |   |   | 4 |
|   | 7 | 5 | 6 |   | 3 |   | 8 |   |
| 3 | 9 |   | 1 |   |   |   |   |   |
|   |   | 2 | 8 | 9 |   |   |   | 3 |

## Expert

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 8 | 3 | 4 |   |   |   | 5 | 2 |
|   |   | 2 |   |   |   |   |   | 4 |
|   | 6 |   | 9 |   |   |   |   |   |
|   |   | 8 |   |   | 6 | 3 | 9 |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   | 7 | 6 | 9 |   |   | 4 |   |   |
|   |   |   |   | 3 |   |   | 1 |   |
|   | 4 |   |   |   |   |   | 8 |   |
| 8 | 2 |   |   | 1 | 7 |   |   | 3 |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 7 | 4 | 8 | 9 | 3 | 1 | 6 | 5 |
| 9 | 6 | 5 | 2 | 4 | 1 | 7 | 3 | 8 |
| 8 | 3 | 1 | 7 | 5 | 6 | 4 | 9 | 2 |
| 6 | 8 | 7 | 1 | 2 | 4 | 3 | 5 | 9 |
| 1 | 9 | 2 | 3 | 8 | 5 | 6 | 7 | 4 |
| 5 | 4 | 3 | 6 | 7 | 9 | 8 | 2 | 1 |
| 7 | 1 | 8 | 9 | 3 | 2 | 5 | 4 | 6 |
| 3 | 5 | 9 | 4 | 6 | 8 | 2 | 1 | 7 |
| 4 | 2 | 6 | 5 | 1 | 7 | 9 | 8 | 3 |

## Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 1 | 7 | 6 | 9 | 5 | 2 | 4 | 8 |
| 9 | 2 | 4 | 7 | 1 | 8 | 6 | 5 | 3 |
| 8 | 6 | 5 | 2 | 4 | 3 | 1 | 7 | 9 |
| 6 | 5 | 1 | 4 | 3 | 9 | 8 | 2 | 7 |
| 7 | 3 | 8 | 5 | 2 | 6 | 4 | 9 | 1 |
| 2 | 4 | 9 | 1 | 8 | 7 | 3 | 6 | 5 |
| 1 | 7 | 2 | 3 | 5 | 4 | 9 | 8 | 6 |
| 5 | 8 | 3 | 9 | 6 | 2 | 7 | 1 | 4 |
| 4 | 9 | 6 | 8 | 7 | 1 | 5 | 3 | 2 |

## Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 1 | 4 | 5 | 2 | 9 | 6 | 3 |
| 2 | 3 | 6 | 7 | 1 | 9 | 5 | 4 | 8 |
| 5 | 4 | 9 | 6 | 8 | 3 | 1 | 2 | 7 |
| 3 | 5 | 2 | 8 | 7 | 6 | 4 | 9 | 1 |
| 9 | 1 | 8 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 2 |
| 6 | 7 | 4 | 9 | 2 | 1 | 3 | 8 | 5 |
| 4 | 2 | 5 | 1 | 9 | 7 | 8 | 3 | 6 |
| 8 | 6 | 7 | 5 | 3 | 4 | 2 | 1 | 9 |
| 1 | 9 | 3 | 2 | 6 | 8 | 7 | 5 | 4 |

## Expert

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 | 2 | 9 | 5 | 8 | 7 | 4 | 1 |
| 7 | 9 | 1 | 4 | 3 | 2 | 5 | 8 | 6 |
| 4 | 5 | 8 | 1 | 6 | 7 | 2 | 3 | 9 |
| 3 | 6 | 9 | 7 | 2 | 5 | 4 | 1 | 8 |
| 1 | 7 | 5 | 8 | 9 | 4 | 3 | 6 | 2 |
| 2 | 8 | 4 | 3 | 1 | 6 | 9 | 5 | 7 |
| 5 | 2 | 3 | 6 | 7 | 1 | 8 | 9 | 4 |
| 9 | 4 | 6 | 2 | 8 | 3 | 1 | 7 | 5 |
| 8 | 1 | 7 | 5 | 4 | 9 | 6 | 2 | 3 |

# Economie

## *Projections de croissance de l'économie nationale*

# Le ballet des pronostics des différentes institutions financières se poursuit de plus belle



**L**es prévisions de croissance de l'économie marocaine se succèdent mais ne se ressemblent pas. Comme chaque année, semaine après semaine, mois après mois, les institutions financières nationales et internationales se relaient pour livrer leurs pronostics de l'année en cours et à venir. Les uns prédisent un ralentissement de l'économie nationale pendant que d'autres s'attendent à une légère amélioration. Tour d'horizon des anticipations.

S'il est encore très tôt pour se fier à l'une de ces prévisions, une chose est cependant certaine : ces anticipations restent largement dépendantes de l'évolution de l'inflation et de la sécheresse dont on sait qu'elles peuvent à tout moment changer le cours des pronostics. En revanche, toutes semblent s'accorder sur le fait que l'année 2025 sera meilleure que 2024.

**BERD.** La dernière anticipation en

date a été relevée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). L'institution basée à Londres annonce que la croissance de l'économie marocaine devrait s'établir à 2,9% en 2024, grâce notamment au redressement des exportations et de la demande intérieure dans les secteurs manufacturier et touristique.

Tel est le principal enseignement du dernier rapport sur les perspectives économiques régionales de cette institution, relevant la baisse continue de l'inflation qui a atteint 1,3% en juillet 2024, suite au recul des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

**BAM.** Cette prévision est légèrement inférieure par rapport l'anticipation de Bank Al Maghrib (BAM) qui table sur un ralentissement de la croissance économique à 2,8% cette année, après une accélération à 3,4% en 2023, avant de rebondir à 4,4% en

2025.

« Cette prévision recouvre une contraction de 6,9% de la valeur ajoutée agricole en 2024, puis une progression de 8,6% en 2025, sous l'hypothèse d'une production céréalière moyenne de 55 millions de quintaux », a expliqué la Banque centrale à l'issue de la troisième réunion trimestrielle de son Conseil au titre de l'année 2024.

D'après l'institution publique, la croissance non agricole devrait continuer à s'améliorer, passant de 3,6% en 2023 à 3,9% en 2024 et en 2025. Une performance liée principalement aux industries manufacturières et extractives ainsi qu'aux activités en relation avec le tourisme.

Alors qu'elle évolue à des niveaux modérés depuis le début de l'année, reflétant essentiellement la baisse des prix des produits alimentaires à prix volatils et le ralentissement de sa

composante sous-jacente, l'inflation globale devrait décélérer de 6,1% en 2023 à 1,3% cette année avant de s'accélérer à 2,5% en 2025.

Comme l'a expliqué le Conseil de BAM, cette projection tient compte « notamment des changements annoncés concernant les subventions des prix des produits de base, et sous l'hypothèse d'une variation limitée à moyen terme des prix des produits alimentaires à prix volatils ».

**HCP.** Le Produit intérieur brut devrait afficher une croissance de 3% en 2024 au lieu de 3,4% en 2023, avait indiqué deux mois plus tôt le Haut-commissariat au plan (HCP).

Tirant profit d'une consolidation des activités non agricoles et d'une reprise du secteur agricole sur la base d'un scénario moyen inférieur pour la production céréalière durant la campagne agricole 2024/2025, l'économie nationale devrait poursuivre



son amélioration en 2025.

Dans sa note sur le Budget économique 2025 publiée en juillet dernier, l'institution précise que « ces perspectives prennent en compte les tendances internationales, notamment la quasi-stabilisation des prix des matières premières et l'accroissement de la demande mondiale adressée au Maroc, prévue à 3% en 2025 après 1,5% estimé en 2024 ». Et d'ajouter que ces prévisions considèrent également la reconduction de la politique budgétaire en vigueur durant l'année 2024.

**FMI.** Dans la même période, le Fonds monétaire international (FMI) annonçait pour sa part que la croissance devrait s'établir à 3,1% cette année et 3,3% en 2025.

D'après les projections de l'institution financière internationale, l'inflation devrait osciller autour de 2,2% en 2024 et 2,5% l'année d'après, tandis que le taux de chômage atteindrait 12% au terme de l'année 2024 avant de baisser légèrement à 11,5% en 2025.

**BM.** Bien que faisant preuve de résilience, l'économie marocaine verrait sa croissance ralentir à 2,9% en 2024, en raison d'un secteur agricole faible, mais le PIB non agricole devrait rester stable, selon le dernier rapport économique de la Banque mondiale pour le pays publié au cours du même mois de juillet.

En dépit des vents économiques mondiaux contraires, une poussée inflationniste et le tremblement de terre d'Al Haouz, l'institution de Bretton Woods a noté une progression de l'économie marocaine de 3,4% au titre de l'année 2023.

Selon les explications de la Banque mondiale, « les principaux moteurs de cette accélération ont été la reprise du secteur touristique, les niches manufacturières orientées vers l'exportation, notamment dans les secteurs automobile et aéronautique, ainsi que le redémarrage de la consommation privée ».

Cependant, la croissance économique du pays devrait ralentir à 2,9% en raison d'une mauvaise campagne agricole, quand bien même le PIB non agricole devrait rester stable, a-t-elle prévenu.

**BAD.** Sous l'effet d'une hausse des investissements, « la croissance du PIB devrait modérément augmenter pour atteindre 3,5% en 2024 et se renforcer pour atteindre 3,8% en 2025 », selon les projections de la Banque africaine de développement (BAD).

Dans son rapport sur les perspectives économiques en Afrique en 2024, publié en mai de cette année, la banque africaine annonce que « l'inflation devrait diminuer légèrement pour atteindre 4,1% en 2024 et 3,8% en 2025, en raison de la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires ». Tout comme le déficit budgétaire pourrait diminuer progressivement pour atteindre 4,4% du PIB en 2024 et



4,2% en 2025, grâce à la reprise économique et à la baisse des subventions sur les prix du butane ».

**MEF.** L'autre institution nationale et non des moindres à avoir rendu publiques ses prévisions, le ministère de l'Économie et des Finances qui s'attend à un taux de croissance de l'économie marocaine à 3,3% au terme de l'année 2024.

Selon les projections de ce département, dirigé par Mme Nadia Fettah, la croissance économique nationale devrait s'améliorer à 4,6% en 2025. S'exprimant lors d'une réunion conjointe des Commissions des finances des deux Chambres du Parlement en juillet dernier, la ministre s'est voulue prudente expliquant que « ces prévisions sont susceptibles d'être révisées en cas de détérioration des perspectives de croissance mondiale, notamment en Europe, en raison

des répercussions des tensions géopolitiques, ou en cas d'une nouvelle année de sécheresse avec une récolte agricole inférieure à la moyenne », ainsi que l'a rapporté la MAP.

Selon elle, l'inflation devrait revenir à des niveaux conformes à l'objectif de stabilité des prix, avec une moyenne de 1% au premier semestre de 2024, contre 7,9% durant la même période en 2023, en raison du repli significatif des prix des produits alimentaires.

**OCDE.** Portée par la vigueur de l'investissement et des exportations, la croissance du PIB devrait atteindre 3,5% au terme de l'année 2024, prévoit pour sa part l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Dans une note publiée en septembre dernier, l'organisation intergouvernementale d'études économiques

fait un constat: la hausse des prix des produits alimentaires a diminué et l'inflation devrait redescendre à 2,3% en 2024.

Selon l'institution, « le Maroc peut accélérer encore les gains de productivité grâce à des réformes structurelles s'appuyant sur les initiatives déjà prises par les pouvoirs publics ».

**CMC.** Dans son rapport annuel « Emploi : Le grand défi de la décennie » (N°59), le Centre marocain de conjoncture (CMC) annonce, de son côté des perspectives économiques prometteuses pour 2024.

« L'éclaircie se confirme et s'installe », fait remarquer l'Observatoire privé dans ce document, publié en juillet dernier dans le cadre de la série « Maroc Perspectives ». Pour le Centre, les indices précurseurs de conjoncture disponibles et les appréciations déclarées des opérateurs laissent présager une croissance en volume du PIB de l'ordre de 3,8%.

Mieux, pour l'année prochaine, le scénario exploratoire établi par le CMC prévoit une forte croissance pour l'économie marocaine de l'ordre de 5,4%, apprend-on.

Mais pour le Centre, ces anticipations appellent deux questions. La première: ayant été élaborées dans un environnement entouré d'incertitudes, ces anticipations de croissance seraient-elles chahutées par des facteurs imprévisibles en dehors de la sphère économique?

La seconde: ces prévisions augurent-elles d'une véritable reprise qui se prépare ou constituent-elles un simple nivelage de croissance pour retrouver les capacités productives d'avant crises?

Alain Bouthy



# Ouverture du 1<sup>er</sup> Festival du film arabe de Lisbonne

## Projection d'"Everybody loves Touda"

La première édition du Festival du film arabe de Lisbonne s'est ouverte, mardi soir, avec la participation du Maroc. Le Royaume est représenté à cet événement, qui se poursuit jusqu'au 5 octobre, par "Everybody loves Touda" du réalisateur Nabil Ayouch et "Les meutes" de Kamal Lazraq.

La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Maroc au Portugal, Othman Bahnini, et de nombreuses personnalités du monde de la politique, de la diplomatie, de la culture et des médias, a été marquée par la projection du film marocain "Everybody loves Touda", qui a été sélectionné pour représenter le Maroc aux Academy Awards 2025 dans la catégorie "Meilleur film étranger".

Le film raconte l'histoire de Touda, une jeune femme qui aspire à devenir Cheikha et qui chante des chansons de résistance, d'amour et de libération. Le film transporte les spectateurs dans un voyage émotionnel qui met en lumière l'histoire captivante d'une jeune femme dont le destin est bouleversé par une série d'événements inattendus.

"Cette manifestation cinématographique, dédiée à la célébration du cinéma arabe contemporain, vise à promouvoir le dialogue et les liens culturels entre le Portugal et le monde arabe, à travers une variété d'œuvres cinématographiques qui reflètent la richesse culturelle, sociale et politique du monde arabe", a indiqué la codirectrice du Festival du film arabe, Sawsan Khalifa.

Le festival offre au public portugais la possibilité d'en apprendre



davantage sur la culture arabe, de regarder des films primés et de participer à des discussions avec des réalisateurs et des experts dans ce domaine, a-t-elle relevé dans

une déclaration à la MAP.

De son côté, M. Bahnini a souligné, lors de la cérémonie d'ouverture, que "le festival ne se contente pas de célébrer le cinéma arabe,

mais met aussi en lumière la diversité et la richesse de nos cultures".

Le cinéma arabe, riche et diversifié, reflète les réalités culturelles, sociales et politiques des pays arabes, a-t-il poursuivi, notant qu'il a acquis une reconnaissance internationale ces dernières années, grâce à des films traitant d'un large éventail de sujets, allant de l'identité à la lutte et la coexistence, en passant par la vie quotidienne.

Avec ses histoires authentiques et réalistes et sa description poignante de la société, le cinéma marocain, en particulier, a réussi à remporter des prix majeurs et à se distinguer dans de nombreux forums et événements arabes et internationaux, et a été en mesure de rivaliser avec des œuvres internationales pour des titres importants, s'est félicité le diplomate.

Des films tels que "Everybody loves Touda" et "Les meutes" reflètent cette dynamique, abordant les questions d'identité, de liberté et de solidarité avec une précision méticuleuse, a-t-il ajouté, notant que le cinéma marocain "n'incarne pas seulement les questions de notre société, mais contribue également à façonner notre imaginaire collectif".

Le festival consacre également un espace au cinéma palestinien, avec le documentaire "Bye Bye Tiberias" de Lina Soualem et "Wajib" d'Annemarie Jacir.

Outre les deux films marocains, le festival a programmé six autres longs métrages de nombreux pays arabes.

## "Le plus grand mariage du monde", un spectacle célébrant les traditions marocaines à Casablanca

Le site de vente de billets en ligne "billetteries.ma" a annoncé, lundi, la tenue du spectacle "Le plus grand mariage du monde", le 7 décembre prochain au complexe sportif Mohammed V à Casablanca.

Cet événement d'envergure internationale et unique en son genre offrira au public une immersion totale dans la richesse des traditions marocaines à travers une célébration grandiose des cérémonies nuptiales, indique le site de vente de billets en ligne dans un communiqué.

Ce spectacle propose de revisiter les moments emblématiques d'un mariage purement marocain, depuis la cérémo-

nie du henné jusqu'aux tenues traditionnelles aux mille couleurs et la musique chaâbi envoûtante, ajoute-t-on de même source.

Le public, réparti symboliquement en "famille de la mariée" et "famille du marié", participera activement à cette soirée inoubliable, prenant part aux décisions clés du mariage, précise le communiqué, indiquant que le montant de la dote, les cadeaux de mariages, le choix de l'orchestre..., seront décidés par le public.

Une célébration des traditions marocaines

"Le plus grand mariage du monde" est une véritable immersion dans les

traditions marocaines. À travers des performances de haute qualité, le public revivra les étapes incontournables du mariage marocain, avec la présence des célèbres "neggafates" ainsi que des moments musicaux animés par des artistes de renom.

Cette manifestation culturelle se veut aussi un hommage à la diversité culturelle marocaine, révélant les spécificités des différentes régions du Royaume et présenté par le très talentueux Rabie El Kati.

**Une expérience immersive et participative**

L'audience ne sera pas qu'un simple spectateur, mais un véritable acteur de

l'événement. Chaque invité portera des tenues traditionnelles marocaines, ajoutant une touche d'authenticité à cette célébration. Les femmes porteront des caftans somptueux et les hommes des djellabas élégants, créant un tableau vivant des traditions marocaines.

billetteries.ma est une plateforme marocaine de vente de billets en ligne, spécialisée dans la gestion d'événements culturels, sportifs, et artistiques. Grâce à des technologies avancées, ce site propose à ses utilisateurs une expérience fluide, allant de la sélection des places à l'achat en ligne, avec des options de paiement variées et adaptées aux besoins locaux.



# Les noms des lauréats du Prix annuel "Mémoire pour la démocratie et la paix" dévoilés

Le Centre de la mémoire commune pour la démocratie et la paix a décidé de décerner son Prix annuel "Mémoire pour la démocratie et la paix" au photographe brésilien de renommée internationale Sebastião Salgado, à Lilia Wanick et à leur institut Terra pour leur rôle dans la sensibilisation, à travers la pratique quotidienne, l'art et surtout la photographie, sur les dangers auxquels notre planète est exposée et leur impact sur l'avenir de l'humanité, a fait savoir un communiqué de presse parvenu à Libé.

Selon la même source, ce prix a également été décerné cette année à la Coalition marocaine pour la justice climatique qui regroupe plus de deux cents organisations de la société civile dont le rôle est de sensibiliser sur le changement climatique et militer pour une justice climatique au service de la démocratie et de la justice sociale.

« Tout en considérant le prix comme une valeur ajoutée et un acquis important car il promeut la culture de la coexistence entre les peuples, les cultures et les individus, renforce la défense des causes justes des peuples et des nations, et encourage les pratiques positives qui contribuent à la préservation de la dignité humaine, le Centre félicite l'institut brésilien Terra, Se-



bastião Salgado et Mme Lilia Wanick », liton dans le communiqué de presse du Centre de la mémoire commune pour la démocratie et la paix, présidé par Abdesslam Bouteyeb.

Il félicite également « la Coalition marocaine pour la justice climatique et toutes ses composantes dont les positions et les

pratiques sont conformes à la philosophie du Prix et aux objectifs du Centre au nom duquel il est décerné », tout en saluant l'engagement de toutes les personnes, les institutions officielles, les fondations, les associations de la société civile, etc. qui défendent un environnement sain, les valeurs d'égalité, de solidarité, de fraternité

et les causes justes des peuples.

Ce prix sera remis aux lauréats mardi 5 novembre 2024, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 13e édition du Festival international de cinéma et mémoire commune à Nador, en présence de personnalités nationales et internationales de divers horizons.

Il y a lieu de rappeler que le Prix international "Mémoire pour la démocratie et la paix" a été décerné au leader syndical tunisien Houcine Abassi en 2016 (prix Nobel de la paix 2016); à la Fondation des Trois Cultures du Maroc et d'Espagne (2017); à l'ancien Premier ministre espagnol José Luis Rodríguez Zapatero à feu Aïcha Al Khattabi, fille du leader Mohamed Ben Abdelkrim Al Khattabi (2018); à l'ancien président colombien José Manuel Santos (prix Nobel de la paix en 2018) en 2019; à la femme politique française d'origine marocaine Najat Vallaud-Belkacem (2021); à l'ancien ministre péruvien des Affaires étrangères Miguel Angel Rodriguez Macay et au médecin et homme politique marocain Mohamed Cheikh Biadillah (2023).

H.T

## "Pour ne pas oublier", une exposition d'Abdelkrim Bennis sur l'élan de solidarité inédit des Marocains suite au séisme d'Al Haouz

Un an après le séisme d'Al Haouz, le médecin et artiste peintre Abdelkrim Bennis a mis en avant, à travers son exposition "Pour ne pas oublier", l'élan de solidarité inédit des Marocains suite à cette épreuve.

Organisée du 1er au 20 octobre à la galerie Mohammad El Fassi de Rabat à l'initiative de l'Association Ribat Al-Fath pour le développement durable, cette exposition, dont le vernissage a eu lieu mardi, retrace la chronologie des événements liés au séisme d'Al Haouz avec une touche de sensibilité et d'humanisme.

Dans une déclaration à la MAP, M. Bennis qui ne lésine pas sur les techniques artistiques, les perspectives et l'ombre/lumière pour transmettre ses messages, a affirmé avoir été très affligé par les victimes, les dégâts et le malheur causés par le séisme.

L'artiste autodidacte a souligné que ce drame l'a poussé à utiliser la peinture afin de mettre en avant "l'extraordinaire élan de solidarité" dont ont fait preuve l'ensemble des Marocains.

A travers ses tableaux, l'artiste peintre met en lumière les effets de cette tragédie (panique des premières secondes de cet événement, première nuit passée dehors, destruction en montagne et en milieu urbain), la solidarité que cela a

générée (premiers refuges, premiers secours, efforts des sauveteurs, collecte et acheminement des aides, tentes de refuge et écoles sous les tentes, une action de Ribat Al-Fath), outre l'apparition de sources d'eau, les initiatives de reconstruction, sans oublier d'autres représentations abstraites de l'artiste.

Reflétant les valeurs de solidarité et d'altruisme du peuple marocain, "Pour ne pas oublier" est le fruit d'un travail de plusieurs mois qui porte bien son nom, puisqu'elle arrive à ancrer, à la fois sur les tableaux et dans les mémoires, un événement des plus dramatiques de l'Histoire du Maroc, tout en y incorporant une touche d'espoir.

Cet artiste autodidacte utilise une approche quasi-chirurgicale pour véhiculer de fortes émotions à partir de sa palette de couleurs.

"Nous sommes très heureux de présenter l'exposition d'un artiste qui est à l'origine un médecin de formation", s'est réjoui Abdelkrim Bennis, président de l'Association Ribat Al-Fath pour le développement durable.

"Tout le monde sait qu'un médecin guérit les douleurs, mais le médecin qui expose aujourd'hui exprime, avec son pinceau, sa solidarité avec les victimes du séisme d'Al Haouz, présen-

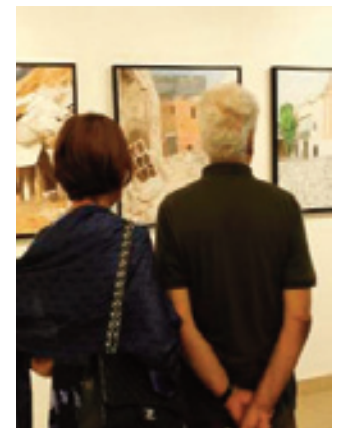
tant une série de tableaux qui rappellent cet événement dramatique", a-t-il ajouté, saisissant cette occasion pour mettre en avant les efforts de reconstruction portés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dès l'âge de 15 ans, Abdelkrim Bennis a participé à une exposition d'élèves de son lycée à Oujda, sur incitation de leur professeure de dessin. Ses deux tableaux, reproduction de paysages de cartes postales, en gouaches sur papier, ont été vendus.

Après le début de ses études en médecine à Rabat, il a très peu peint et dessiné, reprenant progressivement depuis 1997 et surtout 2010, période durant laquelle il réalise quelques dizaines de tableaux sur toile, plus rarement sur papier cartonné, à la peinture à l'huile ou l'acrylique, sur différents thèmes qualifiés d'engagés par certains de ses amis (migrants, manifestants, naufragés, femmes porteuses de marchandises, dégâts et malheurs de la guerre...) ainsi que de petites séries sur différents thèmes tels que la dichotomie de l'être et différents personnages.

En tant qu'autodidacte, Abdelkrim Bennis a forgé sa propre expérience et a trouvé ses propres techniques par la pratique en s'aidant au début par

quelques ouvrages de dessins et de peinture et en cherchant, quand il en ressent le besoin, sur internet. Plus récemment, il a réalisé une série de tableaux sur le thème de créations printanières représentant de manière mi-abstraite les paysages de la route de Tétouan, participant également à un certain nombre d'expositions collectives organisées par l'Association "Ibdaat Fannia" (créations artistiques) et par l'Association marocaine des médecins artistes.



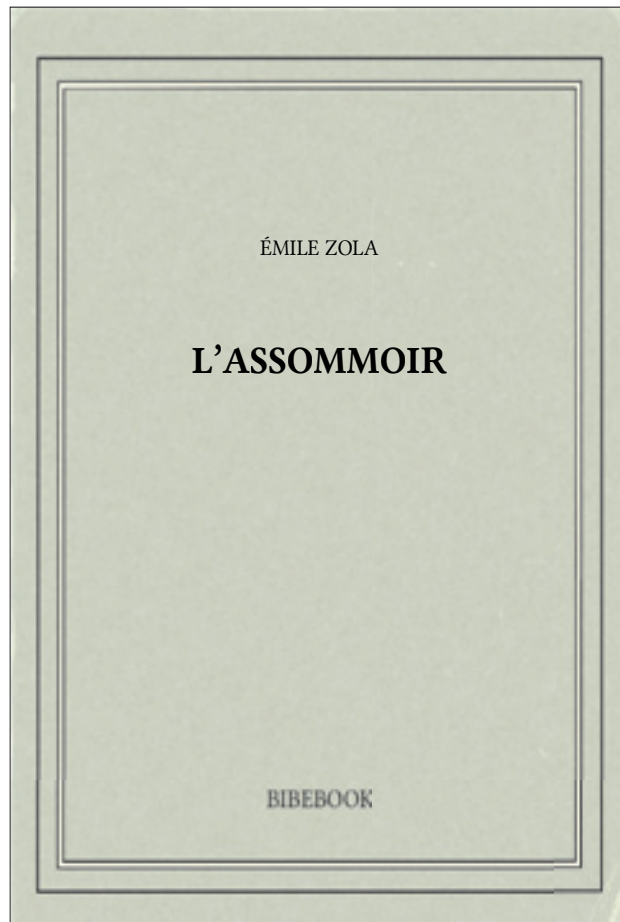
Sur le tas de paille, Gervaise, tout habillée, se tenait en chien de fusil, les pattes ramenées sous sa guenille de jupon, pour avoir plus chaud. Et, pelotonnée, les yeux grands ouverts, elle remuait des idées pas drôles, ce jour-là. Ah ! non, sacré matin ! on ne pouvait continuer ainsi à vivre sans manger ! Elle ne sentait plus sa faim ; seulement, elle avait un plomb dans l'estomac, tandis que son crâne lui semblait vide. Bien sûr, ce n'était pas aux quatre coins de la tourne qu'elle trouvait des sujets de gaieté ! Un vrai chenil, maintenant, où les levrettes qui portent des paletots, dans les rues, ne seraient pas demeurées en peinture. Ses yeux pâles regardaient les murailles nues. Depuis longtemps ma tante avait tout pris.

Il restait la commode, la table et une chaise ; encore le marbre et les tiroirs de la commode s'étaient-ils évaporés par le même chemin que le bois de lit. Un incendie n'aurait pas mieux nettoyé ça, les petits bibelots avaient fondu, à commencer par la toquante, une montre de douze francs, jusqu'aux photographies de la famille, dont une marchande lui avait acheté les cadres ; une marchande bien complaisante, chez laquelle elle portait une casserole, un fer à repasser, un peigne, et qui lui allongeait cinq sous, trois sous, deux sous, selon l'objet, de quoi remonter avec un morceau de pain. À présent, il ne restait plus qu'une vieille paire de mouchettes cassées, dont la marchande lui refusait un sou.

Oh ! si elle avait su à qui vendre les ordures, la poussière et la crasse, elle aurait vite ouvert boutique, car la chambre était d'une jolie saleté ! Elle n'apercevait que des toiles d'araignée, dans les coins, et les toiles d'araignée sont peut-être bonnes pour les coupures, mais il n'y a pas encore de négociant qui les achète. Alors la tête tournée, lâchant l'espoir de faire du commerce, elle se recroquevait davantage sur sa paillasse, elle préférait regarder par la fenêtre le ciel chargé de neige, un jour triste qui lui glaçait la moelle des os.

Que d'embêtements ! A quoi bon se mettre dans tous ses états et se turlupiner la cervelle ? Si elle avait pu pioncer au moins ! Mais sa pétaudière de cambuse lui trottait par la tête. M. Marescot, le propriétaire, était venu lui-même, la veille, leur dire qu'il les expulsait, s'ils n'avaient pas payé les deux termes arriérés dans les huit jours. Eh bien ! il les expulsait, ils ne seraient certainement pas plus mal sur le pavé ! Voyez-vous ce sa-gouin avec son pardessus et ses gants de laine, qui montait leur parler des termes, comme s'ils avaient eu un boursicot caché quelque part ! Nom d'un chien ! au lieu de se serrer le gaviot, elle aurait commencé par se coller quelque chose dans les badigeoines !

Vrai, elle le trouvait trop rossard, cet entripaillé, elle l'avait où vous savez, et profondément encore ! C'était comme sa bête brute de Coupeau, qui ne pouvait plus rentrer sans lui tomber sur le casaque : elle le mettait dans le même endroit que le propriétaire. A cette heure, son endroit devait être bigrement large, car elle y envoyait tout le monde, tant elle aurait voulu se débarrasser du monde et



de la vie. Elle devenait un vrai grenier à coups de poing. Coupeau avait un gourdin qu'il appelait son éventail à bourrique ; et il l'éventail la bourgeoise, fallait voir ! des suées abominables, dont elle sortait en nage. Elle, pas trop bonne non plus, mordait et griffait. Alors, on se trépanait dans la chambre vide, des peignées à se faire passer le goût du pain. Mais elle finissait par se ficher des dégelées comme du reste. Coupeau pouvait faire la Saint-Lundi des semaines entières, tirer des bordées qui duraients des mois, rentrer fou de boisson et vouloir la réguler, elle s'était habituée, elle le trouvait tannant, pas davantage. Et c'était ces jours-là, qu'elle l'avait dans le derrière. Oui, dans le derrière, son cochon d'homme ! dans le derrière, les Lorilleux, les Boche et les Poisson ! dans le derrière, le quartier qui la méprisait ! Tout Paris y entraît, et elle l'y enfonçait d'une tape, avec un geste de suprême indifférence, heureuse et vengée pourtant de le fourrer là.

Par malheur, si l'on s'accoutume à tout, on n'a pas encore pu prendre l'habitude de ne point manger. C'était uniquement là ce qui défrisait Gervaise. Elle se moquait d'être la dernière des dernières, au fin fond du ruisseau, et de voir les gens s'essuyer, quand elle passait près d'eux. Les mauvaises manières ne la gênaient plus, tandis que la faim lui tordait toujours les boyaux. Oh ! elle avait dit adieu aux petits plats, elle était descendue à dévorer tout ce qu'elle trouvait.

Les jours de noce, maintenant, elle

achetait chez le boucher des déchets de viande à quatre sous la livre, las de traîner et de noircir dans une assiette ; et elle mettait ça avec une potée de pommes de terre, qu'elle touillait au fond d'un poëlon. Ou bien elle fricassait un cœur de bœuf, un rata dont elle se léchait les lèvres. D'autres fois, quand elle avait du vin, elle se payait une trempette, une vraie soupe de perroquet. Les deux sous de fromage d'Italie, les boisseaux de pommes blanches, les quarts de haricots secs cuits dans leur jus, étaient encore des régals qu'elle ne pouvait plus se donner souvent.

Elle tombait aux arlequins, dans les gargots borgnes, où, pour un sou, elle avait des tas d'arêtes de poisson mêlées à des rognures de rôti gâté. Elle tombait plus bas, mendiait chez un restaurateur charitable les croûtes des clients, et faisait une panade, en les laissant mitonner le plus longtemps possible sur le fourneau d'un voisin. Elle en arrivait, les matins de fringale, à rôder avec les chiens, pour voir aux portes des marchands, avant le passage des boueux ; et c'était ainsi qu'elle avait parfois des plats de riches, des melons pourris, des maquereaux tournés, des côtelettes dont elle visitait le manche, par crainte des asticots. Oui, elle en était là ; ça répugne les délicats, cette idée ; mais si les délicats n'avaient rien tortillé de trois jours, nous verrions un peu s'ils bouderaient contre leur ventre ; ils se mettraient à quatre pattes et mangeraient aux ordures comme les camarades. Ah ! la crevaision des pauvres, les entrailles

vides qui crient la faim, le besoin des bêtes claquant des dents et s'empiifrant de choses immondes, dans ce grand Paris si doré et si flambant ! Et dire que Gervaise s'était fichu des ventrées d'oise grasse ! Maintenant, elle pouvait s'en torcher le nez. Un jour, Coupeau lui ayant chipé deux bons de pain pour les revendre et les boire, elle avait failli le tuer d'un coup de pelle, affamée, enragée par le vol de ce morceau de pain.

Cependant, à force de regarder le ciel blafard, elle s'était endormie d'un petit sommeil pénible. Elle rêvait que ce ciel chargé de neige crevait sur elle, tant le froid la pinçait. Brusquement, elle se mit debout, réveillée en sursaut par un grand frisson d'angoisse. Mon Dieu ! est-ce qu'elle allait mourir ? Grelottante, hagarde, elle vit qu'il faisait jour encore. La nuit ne viendrait donc pas ! Comme le temps est long, quand on n'a rien dans le ventre ! Son estomac s'éveillait, lui aussi, et la torturait. Tombée sur la chaise, la tête basse, les mains entre les cuisses pour se réchauffer, elle calculait déjà le dîner, dès que Coupeau apporterait l'argent : un pain, un litre, deux portions de gras-double à la lyonnaise. Trois heures sonnèrent au coucou du père Bazouge.

Il n'était que trois heures. Alors elle pleura. Jamais elle n'aurait la force d'attendre sept heures. Elle avait un balancement de tout son corps, le dandinement d'une petite fille qui berce sa grosse douleur, pléée en deux, s'écrasant l'estomac, pour ne plus le sentir. Ah ! il vaut mieux accoucher que d'avoir faim ! Et, ne se soulageant pas, prise d'une rage, elle se leva, piétina, espérant redormir sa faim comme un enfant qu'on promène. Pendant une demi-heure, elle se cogna aux quatre coins de la chambre vide. Puis, tout d'un coup, elle s'arrêta, les yeux fixes. Tant pis ! ils diraient ce qu'ils diraient, elle leur lécherait les pieds s'ils voulaient, mais elle allait emprunter dix sous aux Lorilleux.

L'hiver, dans cet escalier de la maison, l'escalier des pouilleux, c'étaient de continuel emprunts de dix sous, de vingt sous, des petits services que ces meurt-de-faim se rendaient les uns aux autres. Seulement, on serait plutôt mort que de s'adresser aux Lorilleux, parce qu'on les savait trop durs à la détente. Gervaise, en allant frapper chez eux, montrait un beau courage. Elle avait si peur, dans le corridor, qu'elle éprouva ce brusque soulagement des gens qui sonnent chez les dentistes.

- Entrez ! cria la voix aigre du chaîniste. Comme il faisait bon, là-dedans ! La forge flambait, allumait l'étroit atelier de sa flamme blanche, pendant que madame Lorilleux mettait à recuire une pelote de fil d'or. Lorilleux, devant son établi, suait, tant il avait chaud, en train de souder des maillons au chalumeau. Et ça sentait bon, une soupe aux choux mijotait sur le poêle, exhalant une vapeur qui retournait le cœur de Gervaise et la faisait s'évanouir.

- Ah ! c'est vous, grogna madame Lorilleux, sans lui dire seulement de s'asseoir. Qu'est-ce que vous voulez ?

(A suivre)



**\*\* STE MLK- DE BATIMENT SARL\*\***  
ICE : 00258722700003  
RC : 7363  
SIEGE SOCIALE : N°885  
LOTISSEMENT  
LAYMOUNE, BERKANE.  
Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'AGE en date du 23/08/2024, les associés ont décidé ce qui suit:  
Cession des parts sociales : l'associé de la société MLK-DE BATIMENT SARL, Mr JOUHRI Said, cède 8120 de ses parts sociales à Mr YOUSFI Abdelmoumen, par un prix de 100 dhs à chacune.  
- Nouvelle répartition des parts :  
• Mr BENHARI Ayoub, 8120 parts.  
• Mr YOUSFI Abdelmoumen, 8120 parts.  
Transfert du siège social : Transfert du siège social sis au (N°885 LOTISSEMENT LAYMOUNE, BERKANE), à l'adresse situé au (LOTISSEMENT J'NANE ZITOUNE LOT N°JV-38, BERKANE.  
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de commerce à BERKANE en date du 23/09/2024 sous N° : 535.

**N° 6768/PA**

**MORCINGENIERING**  
Société à responsabilité limitée d'associé unique  
Au capital de 10.000,00 dirhams  
Siège social : GROUPE ATTACKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSS, CASABLANCA  
RC N° : 397901 / CASABLANCA  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/10/2023, l'associé unique de la Société dite MORCINGENIERING SARL AU, au capital de 10.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA, GROUPE ATTACKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSS a décidé ce qui suit :  
- La dissolution anticipée de la Société.  
- Nomination de Mr LAHJEL MORCHID en qualité de liquidateur de la Société.  
- Siège de liquidation fixé à : GROUPE ATTACKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSS, CASABLANCA.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 22.02.2024 sous le N° 907333.

**N° 6769/PA**

**SOCIETE**  
- DIKAPACK - S.A.R.L  
Société à Responsabilité Limitée Au Capital Social de 100.000,00 dhs  
KM 10.600, BOULEVARD CHEFCHAOUNI, Q1 BERNOUSS, CASABLANCA  
-Cession de Parts Sociales - Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société \* DIKAPACK \* S.A.R.L, du 22/07/2024 enregistré Le 03/09/2024, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :  
\* La Cession de ( 400 Parts) dans la société par :  
\* Le Cédant : Mr BEN-

**MANSOUR KARIM**  
(400) Parts sociales  
\* Le Cessionnaire : Mr DINESHKUMAR GUPTA (400) Parts sociales  
\* La Modification des articles 6 et 8 des statuts  
\* La Mise à jour des statuts ( suite aux différentes modifications )  
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 25/09/2024 Sous N° 935333 dont R.C N° 634367 /Casablanca.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

**N° 6770/PA**

**= WASSKAR =**  
AVIS DE CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/09/2024, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : = WASSKAR = SARL D'ASSOCIE UNIQUE  
Objet social : la société a pour objet : Gargotier, Snack spécialité thon, Restauration à prix fixe.  
Siège social : RESIDENCE AL BASMA 2 IMMEUBLE 25 MAGASEN N°10 AIN SEBAA CASABLANCA  
Durée : 99 ans  
Capital social : le capital social est fixé à la somme de Cinquante mille (50 000,00) dirhams  
Année sociale : l'année sociale commence le 01/ 01 et finit le 31/12  
Gérance : Mr WASSKAR MUSTAFA, titulaire de la C.L.N N°BL66424  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 30/09/2024 sous le n°643089 du Registre de Commerce.

**N° 6771/PA**

**SPATIA MAROC**  
Siège social : N°1 GH1 RES CASCADA, ECH-CHELLALATE.  
1- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 03/07/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : \*Objet: la société a pour objet directement : - Marchand effectuant import-export - Entrepreneur de Travaux Divers. \*Dénomination : SPATIA MAROC. \* Siège : N°1 GH1 RES CASCADA, ECH-CHELLALATE. \* Durée : 99 ans. \*Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1.000 parts de 100,00 DHS toutes libérées, répartie comme suite: Mme DARDANI ILHAM: 1000 PARTS. \*Gérance : La société est Gérée Et Administrée par: Mme DARDANI ILHAM pour une durée illimitée. \*Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. Il- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance DE MOHAMMEDIA sous le N°1722 en date du 27/09/2024, RC N°35985.

**N° 6772/PA**

**DAVID DISTRIBUTION**  
RESIDENCE PRIMA  
OFFICE N 105 APPT 16  
ETG 3 ANGLE  
11 JANVIER  
ET MOSTAFA MAANI  
CASABLANCA  
1- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 25 Septembre 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :  
Objet : la société a pour objet - Entrepreneur de distribution d'Eau gazeuses, limonades et eaux minérales naturelles. - L'achat et la vente de tous produits, matières, marchandises ou matériels de quelque nature que ce soit. -Dénomination : = DAVID DISTRIBUTION = -Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI - Casablanca. Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite :  
- Monsieur KAMAL MOURAD: 100.000,00 DH- Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Monsieur KAMAL MOURAD en qualité de gérant unique pour une durée illimitée. Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. Il- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 935955 en date du 30/09/2024 , RC N° 643125.  
Pour extrait et mention générale.

**N° 6773/PA**

**CONCEPTION LAB**  
CREATION  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 SEPTEMBRE 2024, il a été décidé l'établissement des statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- DENOMINATION : -CONCEPTION LAB SARL AU  
- OBJET :Importation des plans de travail en MDF, du mobiliers et équipements ou pièces destinées à l'assemblage et /ou à la maintenance de ces mobiliers et équipements destinés aux laboratoires.  
- SIEGE SOCIAL : RUE 73 NR 13 GP O OULFA CASABLANCA  
- APPOIS  
Il est fait apport à la présente société par l'Associé ci-après à savoir :  
\* M. ABDERAZZAK MOURCHID : 100.000,00 Dirhams  
Soit au total 100.000,00 Dirhams composant le capital social  
La société est valablement engagée par la signature unique du gérant.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 01 Octobre 2024 sous le n 00936116 Immatriculé au RC sous le No 643245  
Pour extrait et mention.

**N° 6774/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-

**GANE AIT MELLOUL**  
CONSEIL PREFECTORAL  
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES  
ET DU PATRIMOINE  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
N° 01 /2024  
Le 28 Octobre 2024 à 11 Heures, il sera procédé dans les locaux du siège du Conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis à Angle Avenue Mohamed-VI et Avenue Ibrahim Erroudani, Zone Industrielle-Ait Melloul, à : vente aux enchères publiques des produits, mobiliers et matériels hors usage relevant du patrimoine du conseil préfectoral.  
- Le dossier de la vente aux enchères publiques peut être :  
- retiré auprès du Service des Affaires Financières - Bureau des Marchés - du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, + ou le téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
+ ou le téléchargé à partir du Site électronique du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul : [www.cpinzeganemelloul.ma](http://www.cpinzeganemelloul.ma).  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Dirhams (1.000,00 Dhs).  
Ce cautionnement doit être constitué auprès du Trésorier Préfectoral d'Inezgane, en tant que Comptable chargé de l'exécution du budget du conseil préfectoral.  
- Le prix de début de la vente aux enchères publiques est fixé à : 22.780,00 Dhs (Vingt-deux mille sept cent quatre-vingt Dirhams).  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 11 et 12 du Cahier des Charges de la vente aux enchères publiques.  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul.  
- soit les envoyer par courrier recommandé au Bureau précité.  
- soit les remettre au président de la commission de l'enchère publique au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-11 du Cahier des Charges de la vente aux enchères publiques.  
\* Le prix de vente à payer par le bénéficiaire de l'enchère publique, doit être majoré d'un montant de 10%, conformément à la réglementation en vigueur.  
\* Les concurrents concernés peuvent se présenter au siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, durant les horaires du travail administratif, pour consulter les produits mis en vente par le conseil préfectoral.

**N° 6775/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE

**DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCHOOLAIRE ET DES SPORTS**  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
MARRAKECH SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE EL KELAA DES SRAGHNA  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié  
Sur offres des prix N° 39/KS/2024  
Le 15/10/2024 à 10 H, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 39/KS/2024, pour objet :  
= Travaux d'aménagement du Centre de la Deuxième Chance Nouvelle Génération au lycée qualifiant Tamellalt, province El Kelaa des Sraghna, en lot uniques.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (335 404,00 DH) Cinq cent trente-cinq mille quatre cent quatre dirhams.  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (13 000,00 DH) Treize Mille Dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
**N° 6776/PA**  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires Administratives et Financières  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié  
Sur offres des prix N° 40/KS/2024  
Le 15/10/2024 à 10 H 30 mn, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 40/KS/2024, pour : L'acquisition du mobilier de bureau au profit des services administratifs, centres

d'orientation aux lycées collégiaux et Centre de la Deuxième Chance Nouvelle Génération à Tamellalt, relevant de la direction provinciale à El Kelaa des Sraghna, en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (144 720,00 DH) Cent quarante-quatre mille sept cent vingt dirhams.  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (2 800,00 DH) Deux mille huit cent dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
**N° 6777/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
REGION FES-MEKNES  
PROVINCE  
DE BOULEMANE  
CAJDAT OUTAT EL HAJ  
COMMUNE EL ORJANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE SUR  
OFFRE DES  
PRIX N° : 06/CEO/2024  
Le 15 Octobre 2024 à 11h 00min, il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 06/CEO/2024, relatif à l'ACHAT DE PETIT MATERIEL D'ENTRETIEN (ECLAIRAGE PUBLIC).  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 57 000,00dhs (cinquante-sept mille dirhams et zéro ets).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 100,00 dhs (mille cents dirhams et zéro centime).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.  
**N° 6778/PA**

\*\*\* STE LACHHAB TRAVAUX SARL AU \*\*\*  
CAPITAL  
DU 30 000,00 DH  
RC : 3537

Siège social : N°18 RUE ABOU BAKR ESSEDIK HAY EL MASSIRA BERKANE.  
Par décision en date du 07/07/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/07/2023 et sa mise en liquidation amiable.

Mr LACHHAB Mohamed, a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé au N°18 RUE ABOU BAKR ESSEDIK HAY EL MASSIRA, BERKANE, au même titre que l'adresse de correspondance.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de la première instance de BERKANE en date du 19/07/2024 sous le N° : 430

N° 6794/PA

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/09/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : «Sweet Biznes»  
Siège social: 5 RUE ENNOUSSOUR RDC CASABLANCA  
Capital social : 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune attribués comme suit:  
AHMED HAMDAOUE 100.000,00 Dh.  
Durée: 99 ans.  
Objet: Import-Export marchandises non spécialisées. Fabrication. Distribution. Commerce général et exploitation de points de vente. Autres activités connexes.  
Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr AHMED HAMDAOUE  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 30/09/2024 sous n° 643115/2024.

N° 6795/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
N° 55/2024/DGM  
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs  
25/10/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 55/2024/DGM du 25/10/2024, pour :  
La maintenance du système

d'automatisation de l'observation météorologique de la piste 13/31 à l'aéroport Oujda Angad (Préfecture d'Oujda Angad)  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Soixante Mille Dirhams TTC (360 000,00 Dirhams)  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 18/10/2024 à 10h00 à l'aéroport Oujda Angad  
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10du règlement de consultation.

N° 6796/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Jeunesse  
DIRECTION PREFECTORALE DE LA JEUNESSE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX  
N° 03/2024  
Le Jeudi 16/10/2024 à 10h30mn, il sera procédé dans les Bureaux du directeur préfectoral du Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication -département de la jeunesse- Ain Sebba Hay Mohammadi sise à : Angle Bd Ibn Al Adraa Al Mourakochi et Bd Fouarat Hay Adil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 03/2024 pour :  
-TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES AL ASSIL RELLEVANT DE LA DIRECTION PREFECTORALE DE

LA JEUNESSE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI - LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 431 760,00 dirhams TTC (Quatre cent trente et un mille sept cent soixante dirhams) T.T.C.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 300,00 dirhams (Quatre mille trois cent dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6797/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE  
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB  
INSTITUT DES TECHNICIENS SPECIALISES EN AGRICULTURE DE DAKHLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX  
N° 09/2024 /ITSAD  
Le Mercredi 30 Octobre 2024 à 10 heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla, Zone Tawarta Commune El Argoub, BP 348 Dakhla à l'ouverture des plis relatifs aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONFERENCE

ET SES ANNEXES A L'INSTITUT DES TECHNICIENS SPECIALISES EN AGRICULTURE DE DAKHLA.  
Les dossiers d'appel d'offres doivent être retirés et téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 DHS (VINGT CINQ MILLE DIRHAMS).  
L'estimation du coût des

prestations est fixée à : 1 350 000,00 DHS TTC (UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6798/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE SAPI ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
41/A00/DPSR-ANP/2024

SEANCE PUBLIQUE

N° 41/A00/2024 à 11000 - Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Sapi et Région

à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE REALISATION DE LA PREMIERE TRANCHE DES CLOTURES DU PORT DE SAPI ATLANTIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail national des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 17 du règlement de 09 Mars 2023. Étant les conditions et les termes de paiement des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contentieux.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 200 000,00 DEUX CENT MILLE DIRHAMS

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 13 440 000,00 TTC  
TROIS MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement. Étant les conditions et les termes de paiement des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article de manière délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1444-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui aura lieu le 30/10/2024 à 11000 à LA DIRECTION DU PORT DE SAPI ET REGION

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Des copies certifiées authentiques.

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'APP délégué par le Ministère de l'Équipement et de Travaux

SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 3

Des copies certifiées authentiques des documents.

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP : 0500010001 ou 0500010002 ou 0500010003  
Tel : 05 24 40 42 24 - 05 24 40 42 25 - 05 24 40 42 26 - 05 24 40 42 27 - 05 24 40 42 28

N° 6799/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
CAÏDAT OULAD FARES  
COMMUNE OULAD FARES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/OF /2024

Du 30/10/2024 à 10h30mn

Le 30/10/2024 à 10h30 mn il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune D'OULAD FARES, centre de OULAD FARES, province de SETTAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

ÉTUDE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN REVÊTEMENT BUCCOQUE DES PISTES SUIVANTES :

- LA PISTE RELIANT LA BRÈCHE VERS OULAD SAÏD D'UNE LONGUEUR DE 2KM
  - LA PISTE RELIANT LA BRÈCHE VERS DOUAR SÏD BELGASSAM D'UNE LONGUEUR DE 2KM
  - LA PISTE RELIANT LE CENTRE DE LA COMMUNE VERS DOUAR LAÏB D'UNE LONGUEUR DE 2KM
  - LA PISTE RELIANT LA BRÈCHE VERS DOUAR OULAD EL TANI D'UNE LONGUEUR DE 2KM
  - LA PISTE RELIANT LA BRÈCHE VERS DOUAR OULAD EL TANI D'UNE LONGUEUR DE 2KM
- ÉTUDE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT INDIVIDUEL D'EAU POTABLE AU 12 DOUARS OULAD SAÏD-ELMATAOULÉD KARRON - LAGHATMA OULAD BOUBREK - LAGHATMA OULAD AHMED-OULAD KACIM - LAAZÏP-OULAD OTHMAN-OULAD ELKASSAB- ZKANA-LINDILAT 1-LINDILAT 2) à la commune D'OULAD FARES, Province de SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres doit être retiré électroniquement à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma (conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances chargé du budget n° 1444-23 du 4 hja 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50000dhs (Cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 331.680,00 dhs TTC (Trois cent trente et un mille six cent quatre-vingt-dirhams 00 centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du Décret n°2-22-341 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés de publics

(www.marchespublics.gov.ma). (conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances chargé du budget n° 1444-23 du 4 hja 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats de qualification et de classification. Le domaine d'activité exigé est :

- \* 04 : BÂTIMENTS, RÉSEAU D'EAU POTABLE, TRANSPORT.
- \* 05 : COUVREMENT D'ÂBRI.
- \* 06 : CALCUL DE STRUCTURE POUR BÂTIMENTS À TOUS USAGES.
- \* 08 : COUVREMENT FORT ET COUVREMENT FAIBLE POUR BÂTIMENTS À TOUS USAGES.
- \* 09 : BÂTIMENTS DES FLAVES POUR BÂTIMENTS À TOUS USAGES.
- \* 017 : VOIRIE, RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 6800/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° HA0/1905/30/2024  
MAINTENANCE DES SALLES MACHINES DU HOLDING AL OMRANE

Le marché sera adjudgé en lot unique.  
Il sera procédé à l'ouverture des plis le Jeudi 31 Octobre 2024 à 10h00 au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Bourouj, Mail Central -Hay Riad Rabat.

Le caution provisoire est prévue à 1.200,00 DH.  
Les dossiers et les offres des concurrents doivent être obligatoirement retirés et déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane.  
L'estimation annuelle des coûts des prestations est fixée à 79.200,00 DH TTC (Soixante Neuf Mille Deux Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

Holding Al Omrane, SA à l'adresse et à l'adresse de Surveillance  
RC 26.867 - ICE 001501648000005, www.alomrane.gov.ma  
Adresse : 5, Rue Bourouj, Mail Central, Hay Riad, Rabat  
Tel : 06 37 36 91 91 - Fax : 06 37 36 62 92

N° 6801/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE MÈDIOUNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
Avis d'Appel d'offres  
ouvert simplifié  
N° 09/2024/CPM

Le 16/10/2024 à 11H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège du conseil provincial de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 09/2024/CPM du 16/10/2024 pour l'achat de deux véhicules aménagés en transport scolaire collégiale 31 places y compris chauffeur pour le compte du Conseil Provincial de Médiouna - Lot unique-. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de huit cent

soixante-dix mille dirhams TTC (870 000,00 Dhs TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille dirhams (13 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés du Conseil Provincial de Médiouna au plus tard le 15/10/2024 à 15H00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 6806/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE  
DE M'DIQ-FNIDAQ  
COMMUNE DE MARTIL  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
SERVICE BUDGET ET MARCHES  
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL  
N° :18/2024

Le 25/10/2024 à 12 heures il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AV. MLY EI HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert National concernant :

A.O.O. N° :18-ETUDE DE FAISABILITE RELATIVE A LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE DE LA COLLECTE ET DU NETTOIEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA COMMUNE DE MARTIL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (192.000,00) TTC CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE Dirhams.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (3.000,00) trois- mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 du décret n°2-22-431 du15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux mar-

chés publics. Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de consultation.

N° 6807/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
N° BER 24/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Berkane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert International n° Ber 24/2024 relatif aux : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE TROIS OUVRAGES D'ART : UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOU ABD SAID AU PK 498+700, UN OUVRAGE D'ART SUR OUED TAGMA AU PK 503+200 ET UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOURDLOU AU PK 524+200 DE LA RN2 DANS LA PROVINCE DE BERKANE, prévue pour le Mercredi Le 09/10/2024 à Dix (10) heures est reportée au Mardi le 15/10/2024 à Dix (10) heures.

N° 6804/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
PREFECTURE D'OUJDA ANGAD  
CERCLE D'OUJDA BANLIEUE NORD  
CAIDAT D'AIN SFA  
COMMUNE D'AIN SFA

Avis de concours d'aptitude professionnelle  
Au titre de l'année 2024  
N° :01/2024

Le Président de la Commune Ain-Sfa annonce un programme de concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 pour accéder aux grades comme indiqué le tableau suivant :

| GRADE                                      | Date et Lieu du concours  |
|--|---|
| ✓ Adjoint Technique 1 <sup>er</sup> grade. | Aura lieu le : 28/10/2024 à 10 heure du Matin au siège de la Commune. |

Ces concours sont ouverts au profit des fonctionnaires titulaires relevant de la Commune Ain Sfa, ayant accompli condition :

✓ Adjoint Technique 1<sup>er</sup> grade.

Disposants de 06 ans d'ancienneté aux grades précités jusqu'à la date du premier examen des concours si dessus.

Il est fixé 01 poste pour chaque grade.

Les épreuves du concours sont comme suit :

- 1 - épreuves écrites.
- 2 -épreuves orales.

Les dossiers doivent être déposés au Bureau d'ordre de La Commune Ain Sfa avant le 12/10/2024

N° 6805/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 39/S/2024  
En lot unique (Séance publique)

Le 29/10/2024 à 10h., il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet l'attribution des études techniques et suivi des Travaux d'Aménagement du Lycée Collégial AÏMED TAÏEB BENHIMA à la Commune Territoriale Safi, Unité scolaire LAGTATMA Secteur scolaire LAATAMNA à la Commune Territoriale LABKHATI et Unité scolaire RGUIBATE Secteur scolaire TLET SIDI AISSA à la Commune Territoriale TLET SIDI AISSA relevant de la direction provinciale Safi

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| Cautionnement provisoire en dhs |                          | Estimation de la prestation en dhs TTC |  |
|---------------------------------|--------------------------|--|--|
| En chiffre                      | En lettre                | En chiffre                             | En lettre  |
| 1300,00                         | Mille Trois cent Dirhams | 61 480,00                              | Soixante Un Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams TTC |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Toutefois le dossier technique doit comprendre : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité exigé :

- \* D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- \* D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- \* D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

N° 6802/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Pachalik de Tamanaar  
Commune de Tamanaar  
Direction des services

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 08/2024

Le Mercredi 30 Octobre 2024 à 10 Heures et demi, il sera procédé en séance publique, dans le bureau du président de la Commune de Tamanaar à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 08/2024, pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DE L'ESPACE RECREATIF ENVIRONNEMENTAL ET EDUCATIF DE TAMANAR, PROVINCE D'ESSAOUIRA « GROS ŒUVRES ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.570.300,00 dhs « Trois millions cinq cent soixante dix mille trois cent dhs ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 71.000,00 DH (Soixante et onze mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres ce qui suit :

| Secteur | Classe | Qualifications exigées |
|---------|--------|------------------------|
| A       | 3      | A2 -A5                 |

N° 6803/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT ET  
DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT NATIONAL  
N° Ber 26/2024

Le Lundi 28 Octobre 2024 à Dix heure (10h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national N° 26/2024 sur offres de prix pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la RP6008 du PK 20+000 au PK 38+000 relevant de la DPETLE de Berkane, Province de Berkane. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Soixante-onze Mille Deux Cent Douze Dirhams TTC (271 212,00 DH TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 6813/PA  
ROYAUME DE MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
REGION GULMIM  
OUED NOUN

PROVINCE DE SIDI IFNI  
CERCLE DE LAKHSSAS  
COMMUNE D'ANFEG  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT (NATIONAL)  
SUR OFFRES DES PRIX  
N° 04/2024/BC

Le 28/10/ 2024 à 12 h 00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le président de la commune d'ANFEG, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert (national) sur offres de prix, pour : N° 04 /2024/BC TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU DE 50M3 SUR-ELEVE DE 10 M , LIBRE POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE AU DOUAR TALAT IGHZIFN COMMUNE D'ANFEG PROVINCE DE SIDI IFNI

—Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 299961,16Dhs (Deux cent

quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent soixante et un Dirhams ,16 centimes).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 5000,00 Dhs (CINQ MILLE Dhs ).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics  
-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 6814/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SIDI BENOUEB  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAIDAT GHARBIA  
COMMUNE TERRITORIALE DE LGHARBIA  
DIRECTIONS DES SERVICES COMMUNAUX

**AVIS**  
**D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE ANNEE 2024**

Le président de la commune territoriale de Igharbia ,

Porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune territoriale de Igharbia que les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 seront organisés au profit les fonctionnaires ayant satisfait six ans d'ancienneté dans leur grade suivant le tableau ci-dessous.

| Grade Principal                             | Grade de promotion                      | Nombre de postes à la limite de | Conditions de candidature  | Dernier délai de dépôt des dossiers   | date de concours  |
|---|---|---------------------------------|--|---|---|
| Adjoint technique 2ème grade                | Adjoint technique 1 <sup>er</sup> grade | 14%                             | Satisfaction de six ans d'ancienneté dans leur grades à la date de la 1 <sup>ère</sup> épreuve de l'examen professionnel | Dossier doit être déposé au bureau d'ordre de la commune avant 29/10/2024 à 16 h 30 mn. | 21/11/2024 à 10h du matin à la salle de réunion de la commune de Igharbia |
| Adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade | Adjoint administratif principal         |                                 |  |   | 18/12/2024 à 10h du matin à la salle de réunion de la commune de Igharbia |

N° 6806/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taounate  
Commune Ouled Daoud

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

La commune Ouled Daoud organise un examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade de technicien deuxième grade Echelle 10 au titre de l'année 2024 au profit des fonctionnaires rétribués sur le budget de la dite commune ayant six ans d'ancienneté dans le grade : technicien troisième grade.

Cet examen sera organisé en date du **23 décembre 2024** au siège de cette commune ,le nombre des postes ouverts est d'un poste .

Les dossiers du candidature doivent être déposés au près de la commune avant le **12 décembre 2024**.

N° 6812/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TARPPOUDANT  
CERCLE OULED TEIMA  
CAIDAT MACHRAA ELAIN  
COMMUNE TIDSSI NISSENDALINE

**APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX**  
**N°: 04TN/BC/2024**

Le 29 Octobre 2024 à 11H, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE TIDSSI NISSENDALINE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'EAU POTABLE OU DOUAR OUMDEGT

Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 7 000,00 DHS (Sept Mille dirhams) .

L'estimation des coûts des prestations est de 371 400,00 DHS (Trois Cent Soixante Et Orze Mille Quatre Cent dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics suivant l'arrêté n°1692.23 du 23 Juin 2023 du ministre délégué chargé du Budget relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 6809/PA

الجمهورية المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Département de la Jeunesse

**Avis rectificatif de**  
L'Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 25/ 2024

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert n° 25/2024, relatif à l'Étude relative à l'Assistance technique à la mise en conformité avec la directive nationale de la sécurité des systèmes d'information (DNSSI) et la loi 05-20 au profit du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication - département de la jeunesse -en lot unique- Publie au journal libération n10325 du 01 Octobre 2024 et au portail des marchés publics ([marchespublics.gov.ma](http://marchespublics.gov.ma)) que :

Au lieu de :

Le 11 Novembre 2024 à 10 H 30 mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, n°25/ 2024 ayant pour objet : l'Assistance technique à la mise en conformité avec la directive nationale de la sécurité des systèmes d'information (DNSSI) et la loi 05-20 au profit du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication -département de la jeunesse -en lot unique- Lire :

Le 11 Novembre 2024 à 10 H 30 mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, n°25/ 2024 ayant pour objet : l'Assistance technique à la mise en conformité avec la directive nationale de la sécurité des systèmes d'information (DNSSI) et la loi 05-20 au profit du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication -département de la jeunesse -en lot unique-

Le reste sans changement.

N° 6811/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TARPPOUDANT  
CERCLE OULED TEIMA  
CAIDAT MACHRAA ELAIN  
COMMUNE TIDSSI NISSENDALINE

**APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX**  
**N°: 05TN/BC/2024**

Le 29/10/2024 à 12H, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE TIDSSI NISSENDALINE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : CONSTRUCTION D'UNE SALLE A L'ECOLE TRADITIONNELLE SIDI ELHAJ SLIMANE

Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 7 000,00 DHS (Sept Mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations est de 405 960,00 DHS (Quatre Cent Cinq Mille Neuf Cent Soixante dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics suivant l'arrêté n°1692.23 du 23 Juin 2023 du ministre délégué chargé du Budget relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 6810/PA



**SOCIETE = RAOUI CASH = SARL-AU CONSTITUTION D'UNE SOCIETE**

Suite à un acte sous-seing privé en date du 19/09/2024 le propriétaire de la SOCIETE = RAOUI CASH », a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

- DENOMINATION : SOCIETE = RAOUI CASH = SARL-AU.

OBJET : intermédiaire de transfert d'argent. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux objets précités.

- SIEGE SOCIAL : GARAGE à 4 HAY HASSANIA AHADAF AZROU.
- CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :

Mr RAOUI YOUSSEF : 1 000 PARTS

- DUREE : 99 années.
- GERANCE : Mr RAOUI YOUSSEF est le gérant de ladite société pour une durée illimitée.
- ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 30/09/2024 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 255, et immatriculée au registre de commerce sous le n° 2251.

Pour extrait et mention

N° 6817/PA

**SOCIETE = SUITE BM = SARL-AU CONSTITUTION D'UNE SOCIETE**

Suite à un acte sous-seing privé en date du 11/09/2024 le propriétaire de la SOCIETE = SUITE BM », a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

- DENOMINATION : SOCIETE = SUITE BM = SARL-AU.

OBJET : Travaux divers, négociation et plantation. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux objets précités.

- SIEGE SOCIAL : LAHROUCH AIT MOUSSA ADDICR BENSMMIM.
- CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :

Mr BAHOU MOHAMED : 1 000 PARTS

- DUREE : 99 années.
- GERANCE : Mr BAHOU MOHAMED est le gérant de ladite société pour une durée illimitée.
- ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 30/09/2024 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 254, et immatriculée au registre de commerce sous le n° 2249.

Pour extrait et mention

N° 6818/PA

**"TOKA IMPORT EXPORT"**

1- Aux termes du PV de la décision extraordinaire de clôture de liquidation de l'association unique du 04/09/2024 de la Société = TOKA IMPORT EXPORT = S.A.R.L (AU), ayant son siège social à :

82 QUARTIER AIT AISSA BERRAKA NADOR, au capital de 100.000,00 DHS, l'association unique a décidé :

- Approuvé le rapport de liquidation ;

- Donné quitus définitif de la gestion et du mandat du liquidateur ;

- Constaté la clôture de liquidation à compter du 04/09/2024 ;

- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 27/09/2024, sous le n° 8620.

N° 6819/PA

**AAKARANNASSR SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DHS**

SIEGE SOCIAL: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ERE ETAGE NADOR

ICE : 003387579000062

IF: 60105526 RC: 26529/NADOR

1- Aux termes de PV de l'assemblée générale extraordinaire tenu en date du 26/08/2024 il a décidé :

- MARGAI ABDELHAK, de céder 100 (cent) parts sociales qu'il possède, au profit de Monsieur MANSOUR ABDELMAJID.

- MARGAI ABDELHAK, de céder 100 (cent) parts sociales qu'il possède, au profit de Monsieur BOUSFIA AHMED.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 27/09/2024 N°8621.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La Gérance N° 6820/PA

**ESPACE FINANCE SARL CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE**

204, BD Emile Zola Rue Al Karam Bureau N°2 Belvédère - Casablanca

Tél. : 0522 40 06 92/91

Fax : 0522 40 05 43

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/08/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : HKH INVEST S.A.R.L. A.U

- Objet : Négociant, - Siège Sociale : 1 LOT AL AMANE N°5 1er ETAGE GH 8 AIN SEBAA, CASABLANCA

- Capital social : fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont attribuées totalement à Mlle Houda KHOUBBANE.

- Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.

- Gérance : La société est gérée et administrée par Mlle Houda KHOUBBANE pour une durée indéterminée.

- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

- Registre de commerce : La société est immatriculée au Registre de commerce sous N°641279.

- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13/09/2024 sous N°00933897

N° 6821/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation

Office national des œuvres universitaires, sociales et culturelles

Cité Universitaire - EL JADIDA - AVIS D' APPEL D'OFFRES OUVERT A MAJORATION N° : 04/CUJ/2024

Le mardi 29 octobre 2024 à 9h30 du matin, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur de la Cité Universitaire El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration relatif aux prestations de nettoyage des bâtiments et locaux administratifs de la Cité Universitaire El Jadida. (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 789.881,66 DHS (sept cent quatre-vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-six centimes) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15 000,00 DHS), Quinze Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Il est prévu une visite des lieux le 22 octobre 2024 à 10 h du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6822/PA

**المملكة المغربية وزارة الداخلية جهة مراكش- أسفي إقليم أسفي دائرة احرارة قيادة أولاد زيد جماعة البدوزة**

**إعلان عن إجراء عملية بيع بالمزاد العلني**

ليكن في ظم العموم انه ستجري عملية بالمزاد العلني لمجموعة من الأثاث والأجهزة الكترونية والتجهيزات المكتبية والمتنشات وذلك يوم الخميس 31/10/2024 على الساعة 11 صباحا بجماعة البدوزة وفق البيان التالي :

- الحصة الأولى: شاحنة و سيارة غير صالحة للاستعمال مستقى عليها :

| التوصيف            | الرقم      | الحالة | التمن الاقاضي |
|--------------------|------------|--------|---------------|
| سيارة من نوع فورد  | 15010-A-40 | ملائمة | 7000.00 درهم  |
| شاحنة من نوع بيرلي | 6336-12-2  | ملائمة |               |

- الحصة الثانية: دراجات نارية غير صالحة للاستعمال : التمن الاقاضي : 10000.00 درهم .
- الحصة الثالثة : أجهزة الكترونية و تجهيزات مكتبية : التمن الاقاضي : 2000.00 درهم .
- الحصة الرابعة : سيارة النقل المدرسي غير صالحة للاستعمال :

| التوصيف | الرقم                        | الحالة              | تاريخ الشروع في العمل | التمن الاقاضي  |
|---------|------------------------------|---------------------|-----------------------|----------------|
| Iveco   | 1166183(transport scolaire ) | غير صالحة للاستعمال | 2008                  | 30 000,00 درهم |

- الحصة الخامسة : سيارة النقل المدرسي غير صالحة للاستعمال :

| التوصيف | الرقم                       | الحالة              | تاريخ الشروع في العمل | التمن الاقاضي  |
|---------|-----------------------------|---------------------|-----------------------|----------------|
| Flat    | 1189171(transport scolaire) | غير صالحة للاستعمال | 2013                  | 30 000,00 درهم |

- الحصة السادسة: سيارة النقل المدرسي غير صالحة للاستعمال :

| التوصيف | الرقم                       | الحالة              | تاريخ الشروع في العمل | التمن الاقاضي  |
|---------|-----------------------------|---------------------|-----------------------|----------------|
| Ford    | 1173733(transport scolaire) | غير صالحة للاستعمال | 2010                  | 30 000,00 درهم |

وسيلدى لمن البيع لاجزا مع زيادة 10% و يتعين على المشاركين ايداع ضمانات مؤقتة بنكية أو نقدية لدى القايض الاقليمي بأسفي بقيمة 3400.00 درهم قبل انطلاق المزاد، للمزيد من المعلومات وللمعاينة المعدات والمتنشات موضوع البيع الاتصال بمصالح الجماعة .

N° 6815/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire  
**Département du Tourisme**  
Secrétariat Général  
Direction des Ressources et de la Formation



**Programme Prévisionnel Triennal Additif**

**Maître d'ouvrage :** Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire -Département du Tourisme-

**Année budgétaire :** 2024

Le programme prévisionnel additif des marchés que le Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire -**Département du Tourisme-**(maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est présenté ci-après :

**c) Prestations de de services**

**Année budgétaire 2024**

| N° | Objet  | Lieu de livraison | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de publication | Observation |
|----|--|-------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|-------------|
| 03 | La réalisation des prestations de formation au profit des responsables et cadres de l'Administration Centrale et des Services Extérieurs du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire -Département du Tourisme - en cinq (5) lots. | Rabat             | 500 000,00                | AO National       | Avril 2024          | Non         |

N° 6816/PA

**ELITE MAT SARL AU**  
Au capital de 100 000 Dhs  
Siège social : 45,  
Rue Abdelkader  
Mouftakar 2ème Etage,  
N° 4 Casablanca  
RC : 643349

**CONSTITUTION**  
Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 18/09/2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- **DENOMINATION** : ELITE MAT SARL AU  
- **OBJET** : matériaux de construction (marchand en gros).  
- **SIÈGE** : 45, Rue Abdelkader Mouftakar 2ème Etage, N° 4- Casablanca  
- **CAPITAL** : 100 000,00 Dhs  
- **DURÉE** : 99 ans  
**GERANTS** :  
- Mr. Ahmed EL ADAK marocain, C.I.N N°5376935, Né le 05/08/1978, demeurant à Rue Ibnou Katir Esc E Eig 4 Appt 21 Ang Abou Soufiame Attouri Maarif, Casablanca.  
**IMMATRICULATION** : la société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 01/10/2024 sous le numéro 00936148.  
Pour avis, le gérant

N° 6825/PA

**Sté PINTA BAT CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 24/09/2024 à Al-Hoceima, il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont :  
**DENOMINATION** : Sté PINTA BAT S.A.R.L./AU  
**OBJET SOCIAL** : - Entrepreneur de travaux divers ou construction.  
- Marchand de fourniture de bureau.  
- Transport de marchandises pour le compte d'autrui.  
**SIÈGE SOCIAL** : Rez de chaussée sis à hay igar azougagh local tafraas omar hammou Al Hoceima  
**DURÉE** : 99 ans.  
**CAPITAL SOCIAL** : 500.000,00 dh.  
**EXERCICE SOCIAL** : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.  
**GERANCE** : la société est gérée par Mme. EL OUAZ-CHARI Saraa.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'AL

Hoceima sous N° RC analytique N°4573.  
N° 6826/PA

**SOCIETE = ZIYOSS CONSTRUCTION = SARL**

□ DISSOLUTION □  
I) Aux termes du PVAGE en date du 10/09/2024, les associés de la Sté dite : SOCIETE = ZIYOSS CONSTRUCTION = SARL ont décidé de :  
• Prononcer la dissolution anticipée de la Sté à compter de ce jour.  
Nommer en qualité de liquidateur Mr. AMINA KOUBAYI, titulaire de la C.I.N. n° CD425324. Fixer le siège de la liquidation RDC LOCAL N°1 IMMEUBLE B°1 RUE PALESTINE AL HOCEIMA.  
II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.P.I d'Al-Hoceima, le 30/09/2024 Sous le N° 260.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

N° 6827/PA

**ELECTRO TOPTEK VAP**

Aux termes d'un procès-verbal de L'AGE à Casablanca en date du 12/08/2024, il a été décidé ce qui suit :  
- La modification de l'objet social, par conséquent l'article 3 des statuts est changé.  
- La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mr HAMZA BOUKOUMASS en tant que cédants de la totalité de leurs parts sociales soit MILLE (1000) parts sociales leurs appartenant dans ladite société.

Et Mr MOHAMED HLOUA, en tant que cessionnaire desdites parts.  
Par conséquent les articles 6 & 7 des statuts sont modifiés.  
- Démission du gérant unique Mr HAMZA BOUKOUMASS et la nomination de Mr MOHAMED HLOUA nouveau gérant unique.  
- La société sera valablement engagée par la seule du gérant unique.  
- Etablissement des Statuts Refondus.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 24/09/2024 sous le numéro 935136.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

N° 6828/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie  
et des Finances  
Direction des Domaines

de l'Etat  
Direction Régionale  
à Agadir

**Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 2/DRDE-Agadir/2024**

Le 16 Octobre 2024 à dix (10) heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir sis à : B.P n°2, Quartier Administratif- Agadir, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 2/DRDE-Agadir/2024 pour la réalisation des prestations topographiques pour l'établissement des dossiers techniques cadastraux de morcellement, de fusion et de mise en concordance pour les immeubles domaniaux situés dans le ressort territorial de la Région de Sous Massa.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million cent Mille dirhams (1100 000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-deux mille dirhams (22 000,00DH);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6829/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BIRRECHID  
DE BIRRECHID  
COMMUNE LAGHINIYINE  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 2/2024**  
LE 17 / 10 / 2024 A 10H01 00 IL SERA PROCÉDE EN SEANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE

MR LE PRESIDENT DE LA COMMUNE LAGHINIYINE A L'OUVERTURE DE PLUS RELATIF A L'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX POUR : Travaux d'aménagement d'abattoir souk de la Commune Laghimiyyine Province de Berrechid  
le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 551040 ,00 Dhs TTC (CINQ CENT CINQUANTE ET UN MILLE QUARANTE DHS)  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9000,00 DH (NEUF MILLES)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- LES PROSPECTUS, NOTICES OU AUTRES DOCUMENTS TECHNIQUES EXIGES PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N 02/

2024 PEUT ETRE DEPOSES DANS LE BUREAU DE SERVICE DES TRAVAUX OU MARCHÉ AU PLUS TARD LE JOUR OUVRABLE PRECEDANT LA DATE D'OUVERTURE DES PLUS OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLUS.  
- LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE N° 05 DU REGLEMENT DE CONSULTATION

N° 6830/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
COUR D'APPEL DE BENIMELLAL  
SOUS DIRECTION REGIONALE  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°25/2024/SORIM**

Le 25/10/2024 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Sous-Directeur

Régional Auprès de la Cour d'Appel de Béni Mellal, sis à Résidence Othmane Quartier Moderne, Beni Mellal à l'ouverture des plus de l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatifs aux : Travaux de construction de la sous-direction régionale auprès de la cour

d'appel de Béni Mellal (en lot unique).

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du Portail des marchés publics : accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le prix d'acquisition des plans est de 15dh/ML. Quinze Dirhams par mètre linéaire

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 16 166 610,42 Dhs (Seize millions cent soixante-six mille six cents dix Dirhams et quatre-vingt Centimes TTC)  
Le cautionnement provisoire est fixé à : 300.000,00 Dirhams (Trois Cent Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux le 18/10/2024.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

N° 6831/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 32/2024/BP**

Le 28/10/2024 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIÈGE DE GROUPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (BUREAU COMMUNAL D'HYGIÈNE) - REGRAGUA COMMUNE TALMEST - PROVINCE D'ESSAOUIRA.**

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre-vingt-dix mille Dirhams (99 000,00 Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **Quatre millions Six cent quatre-vingt-onze mille cinq cent dix-sept Dirhams et soixante Centimes (4 691 517,60 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministère chargé de l'Équipement dans le domaine d'activité.

| Secteur          | Qualification exigée  | Classe minimale |
|------------------|---|-----------------|
| A : Construction | A2 : Travaux constants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment | 3               |

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6823/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TARPORDANANT  
CERCLE OULED TEMA  
CAIDAT MACIRAA ELAIN  
COMMUNE TISSI NISSINDALENE

**AVIS RECTIFICATIF**

Le président de la COMMUNE TISSI NISSINDALENE porte à la connaissance de publics que l'heur d'ouverture des plus concernant l'appel d'offres ouvert n°:03TN/BC/2024,du 28/10/2024 ayant pour objet: EXTENSION ET APPROFONDISSEMENT DU PUIT AMZDUG, aura lieu à Dix Heur (10:00) et non à 11h comme été publié dans le journal LIBERATION n°10325 du 01/10/2024.

Le reste du contenu de l'appel d'offres demeure sans changement

N° 6824/PA



**ENTRETIEN TECHNIQUE BATIMENT**  
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 12/09/2024, il a été constitué une SARL AU, dont les caractéristiques sont:  
Objet : CLIMATISATION, VENTILATION ET DESENFUMAGE, FROID COMMERCIAL ET INDUSTRIEL, IMPORT EXPORT.

Siège Social: 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR, 1ER ETAGE, APPARTEMENT 2, Casablanca.  
Capital Social: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 dirhams.  
Mr FAJR EL AMAL LAMANI.  
Gérance : Mr FAJR EL AMAL LAMANI est nommé Gérant unique de la société pour une durée illimitée.  
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/09/2024 sous le numéro 935137 et immatriculé sous le numéro 642195.  
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 6832/PA

\* SMART POWER-H\* SARL A.U

Aux termes d'un procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du 08/04/2024, il a été décidé ce qui suit :

I- Approbation de la cession des parts sociales entre Mr HOSSINE MZIOUAD, en tant que cédant de 1000 parts sociales, leurs appartenant dans ladite société.

Et Mr TOURE MAMADOU SAMBA, en tant que cessionnaire desdites parts. En conséquence l'article 6 des statuts est modifié.

II-La démission de Mr HOSSINE MZIOUAD en qualité de Gérant unique et la nomination de Mr TOURE MAMADOU SAMBA en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

III- La société est valablement engagée par LA SIGNATURE du gérant unique.

IV- Etablissement des Statuts Refondus

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 08 Avril 2024 sous le numéro 935138.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 6833/PA

\* CAF TECHNOLOGIES-SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000 DHS SIEGE SOCIAL: COMPLEXE ERAC BD MED 6 IMM D1 N8 LA GIRONDE CASABLANCA. RC : 194615

1) Aux termes de la décision extraordinaire datée le 29/07/2024, Augmentation de capital par incorporation de report à nouveau, d'un montant de 90 000,00 DHS pour le porter de 10 000,00 DHS à 100

000,00 DHS par incorporation de report à nouveau. Modification corrélatrice des articles 6, 7 des statuts et mise en harmonie des statuts.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 11/09/2024 sous le numéro 933579.

N° 6834/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

-MANTOVA FER-S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE DASSOCIATION UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIEGE SOCIAL: RDC MAGASIN N°1 IMM N°3 BOULEVARD HASSAN II BOUAIBA SEKHIRAT.

RC: 139523 IF: 45614903 Au siège social: RDC MAGASIN N°1 IMM N°3 BOULEVARD HASSAN II BOUAIBA SEKHIRAT. L'associé de la société à responsabilité limitée d'associé unique «MANTOVA FER» SARL.A.U A décidé ce qui suit :

Transfert du siège social de la société : L'associé unique décide le transfert du siège social de la société du RDC MAGASIN N°1 IMM N°3 BOULEVARD HASSAN II BOUAIBA SEKHIRAT à DOUAR OD GAOU BOUZNIKA.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ere INSTANCE DE TEMARA sous le n°14263 RC n° 139523.

N° 6835/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNIKA  
Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

-AGGLO MEDIA-S.A.R.L. SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH SIEGE SOCIAL: RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

RC: 591337 IF: 53892334 Au siège social: RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI - Casablanca, les associés de la société à responsabilité limitée «AGGLO MEDIA» SARL ont décidé ce qui suit :

Extension de l'objet social de la société :

L'assemblée générale prend acte d'ajouter l'activité suivante :  
TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI ;

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de Tribunal De Commerce Casablanca sous le N°935412 RC N°591337.

N° 6836/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale

d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'ALHAOUZ

Avis d'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°14/INV/2024

Le 28 /10/2024, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix à pour objet l'étude technique et suivi de : Construction de 31 salles aux établissements scolaires.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 95 400,00 DH (Quatre-Vingt-Quinze Mille Quatre Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6837/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'ALHAOUZ

Avis d'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°15/INV/2024

Le 28 /10/2024, à 11h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix à pour objet essais de laboratoire pour : Construction de 31 salles aux établissements scolaires.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 73 680,00 DH (Soixante-Treize Mille Six Cent Quatre-Vingt Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6838/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-SAFI

PROVINCE DE YOUSOUFIA  
COMMUNE DE JDOUR  
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIEE N°08 /2024

Le Mardi 22/10/2024 à 11h00mn il sera procédé au bureau du président de la Commune de Jdour, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la Consultation Architecturale ouverte simplifiée pour :

La construction et suivi des travaux d'une bibliothèque de proximité au centre Jdour

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le budget prévisionnel maximum, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 051 004,00 DHS (Deux million cinquante un mille quatre dirhams)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Jdour.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Il est prévu une visite des lieux le 14/10/2024 à 13h00mn. Le lieu de rencontre à la Commune de Jdour.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la Consultation Architecturale.

N° 6839/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE OUED AMLIL  
CAIDAT GHATA AL GHARBA

COMMUNE GHATA AL GHARBA  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n°01/2024 GH.GH

Le 23 octobre 2024 à 10 heures il sera procédé, dans

les bureaux de la commune de GHATA AL GHARBA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié n°01 /2024 GH.GH du 23octobre2024 pour extension de réseau d'eau potable des groupes de logement sis au douar : kadiat labyad , brarek lahjar et douar el hadda.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de un million douze mille cent vingt-huit (1 012 128,00) dirhams. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille deux cent quarante (20 240,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 6840/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 33/2024/BP

Le 28/11/2024 à 11h00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SIEGE DU GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (BUREAU COMMUNAL D'HYGIENE) - AL ARAAR - COMMUNE AL HANCHANE PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent mille Dirhams (100 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Cinq millions cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent trente-quatre Dirhams et quarante Centimes (5 194 934,40 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre Délégué après de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Le dossier technique doit comprendre :

L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministère chargé de l'Équipement dans le domaine d'activité.

| Secteur          | Qualification exigée  | Classe minimale |
|------------------|---|-----------------|
| A : Construction | A2 : Travaux constants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment | 3               |

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6841/PA

# Sport



## Le PSG déçoit

*Barça, City et Dortmund cartonnent*



Les "Gunnings" d'Arsenal ont remporté contre le Paris Saint-Germain (2-0) le choc de la soirée de mardi qui a vu le Borussia Dortmund prendre la tête de la Ligue des champions en écrasant le Celtic Glasgow (7-1).

La surprise vient de Brest, deuxième de la phase de ligue pour sa toute première participation à une coupe d'Europe, qui a battu à Salzbourg (4-0) son second club autrichien après avoir dominé le Sturm Graz (2-1), avec notamment un doublé du Sénégalais Abdallah Sima.

Sans Ousmane Dembélé, puni par son entraîneur Luis Enrique, le PSG a pris une leçon d'Arsenal, toujours aussi adroit sur coups de pied arrêtés, tandis que le gardien parisien Gianluigi Donnarumma se montrait bien maladroit avec sa sortie ratée devant Leandro Trossard et sa vigilance trompée par un

coup franc malicieux de Bukayo Saka.

L'équipe de Luis Enrique subit sa première défaite de la saison et rentre dans le rang, 18e sur 36 en attendant les matches de mercredi, avec notamment Lille-Real Madrid et Benfica-Atlético Madrid.

Finaliste l'an passé, Dortmund, seule équipe à compter six points avec Brest et le Bayer Leverkusen, a étrillé les malheureux verts de Glasgow (7-1) avec un triplé de Karim Adeyemi et un doublé de Serhou Guirassy.

Dans un des deux matches du soir entre anciens vainqueurs de la C1, le Celtic a dilapidé le bénéfice de son entrée réussie contre le Slovan Bratislava (5-1).

L'Inter Milan a battu l'Etoile Rouge de Belgrade (4-0) dans l'autre duel de mardi entre équipes autorisées à couder une coupe aux grandes oreilles sur leurs manches de maillots. Le troisième match

de la 2e journée entre anciens vainqueurs du trophée, Aston Villa-Bayern Munich, devait se jouer mercredi.

Du côté des ténors, le FC Barcelone a largement dominé les Young Boys Berne (5-0) avec deux buts de Robert Lewandowski et Manchester City s'est entraîné au Slovan Bratislava (4-0) de son entrée en matière manquée contre l'Inter (0-0).

Dans l'autre affiche du soir, avec Arsenal-PSG, le Bayer Leverkusen a battu l'AC Milan (1-0) grâce à un but du Nigérian Victor Boniface. Les champions d'Allemagne sont 3e, mais au nombre de buts marqués (6 pts, +5, 6 buts marqués contre 5), ils restent derrière Brest.

Enfin le Sporting Portugal a égalisé en fin de match face au PSV Eindhoven (1-1) pour rester dans les huit premières places, celles qui qualifient directement pour les 8e de finale. Les Lisboètes occupent la 7e place, juste devant Arsenal.

## Luis Enrique *Les Parisiens ont été dans un standard minimum*

L'entraîneur du PSG Luis Enrique a estimé mardi que les Parisiens avaient été "dans un standard minimum" après la défaite (2-0) contre Arsenal, qui a été "meilleur" lors de la deuxième journée de Ligue des champions.

"Je ne veux cibler personne individuellement, la défaite est pour moi, je prends l'entière responsabilité, la défaite est totalement méritée. Donnarumma a été comme ses coéquipiers dans un standard minimum. L'adversaire était meilleur (...), et est l'une des meilleures équipes du monde, surtout dans le jeu aérien", a déclaré Luis Enrique en conférence de presse, après la première défaite de la saison.

"Il est impossible d'avoir un résultat qui nous convient quand on n'arrive pas à gagner les duels sur le terrain, les défenseurs ont anticipé nos attaques et nos attaquants n'ont jamais réussi à battre les défenseurs", a-t-il insisté, ajoutant que les "Gunnings" avaient "été supérieurs dans tous les coups".

Selon lui, "pour connaître le niveau de l'équipe, il va falloir attendre la fin de la saison, c'est le premier match à haut niveau qu'on a eu, il y aura d'autres matches de ce genre".

"C'est le football de haut niveau. On a joué à l'extérieur, nous avons joué ce match de manière intense, mais expliquer le foot quand on joue un adversaire meilleur que nous, c'est difficile. Il ne faut pas répéter ce qu'il s'est passé aujourd'hui", a dit aussi Luis Enrique.

De son côté, le coach d'Arsenal, Mikel Arteta, a estimé que ses joueurs "pouvaient être contents car on a joué l'une des meilleures équipes et gagné avec la manière. C'est bien pour le groupe".

Cette victoire "hausse le niveau de confiance, car cela veut dire qu'on a la capacité de gagner ce type de match, on a fait preuve de maturité", selon l'Espagnol.

"Les joueurs voulaient se prouver qu'on a la capacité de dominer ces matches", a-t-il ajouté, même s'il aurait "préféré qu'on soit plus efficace avec le ballon en seconde période".

## La justice argentine autorise le transfert du corps de Maradona vers un futur "mausolée"

La justice argentine a autorisé mardi le transfert du corps de Diego Maradona, décédé en 2020, vers un futur mausolée voulu par ses enfants, dans un quartier central de Buenos Aires, pour faciliter les hommages futurs "à la plus grande idole de l'Argentine".

La décision, dans une résolution du tribunal de San Isidro (nord de Buenos Aires) citée par plusieurs médias argentins, intervient à la veille d'un premier procès, marginal, d'une infirmière membre de l'équipe médicale de Maradona, sur les causes de sa mort.

Le procès principal de sept praticiens - un neurochirurgien et médecin traitant,

un médecin clinicien, une psychiatre, un psychologue, un chef infirmier, des infirmiers - est prévu, après plusieurs reports, en mars 2025.

Une infirmière, Gisela Madrid - qui depuis le début dit n'avoir fait que suivre les directives des médecins - avait obtenu d'être jugée à part.

S'agissant de la dépouille, le tribunal de San Isidro avait dans un premier temps, en mai, décidé de ne pas autoriser le transfert, arguant "d'éventuelles mesures qui pourraient être requises", d'exhumation notamment, dans le cadre du procès, après objection de certaines parties.

Le tribunal relève mardi qu'il n'y a

plus "d'opposition d'aucune partie", et considère qu'une "réponse favorable doit être donnée" à la sollicitude des enfants.

L'idée, lancée un an après la mort de Maradona et formalisée en 2023, est de transférer les restes de l'icône du football argentin, qui repose dans un cimetière privé à Bella Vista en banlieue de Buenos Aires, vers le quartier central et ancien port de Puerto Madero, et ce, pour que "le peuple argentin et les citoyens du monde puissent rendre hommage à celui qui fut la plus grande idole de l'Argentine", selon la requête initiale des enfants.

Ils prévoient un mémorial finalisé

en 2025, sans plus de précision.

Le procès de mars 2025, très attendu en Argentine, porte sur les circonstances de la mort de Maradona, et une négligence potentielle. Il était décédé à 60 ans d'une crise cardio-respiratoire le 25 novembre 2020, seul sur un lit médicalisé à Tigre (nord de Buenos Aires), où il était en convalescence après une neurochirurgie pour un hématome à la tête.

La justice a retenu la qualification d'"homicide avec dol éventuel", une infraction caractérisée lorsqu'une personne commet une négligence, tout en sachant que celle-ci peut entraîner la mort. Elle est passible de 8 à 25 ans de prison.



## Les éliminatoires de la CAN U17 à Casablanca

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans de football auront lieu du 9 au 24 novembre prochain à Casablanca, tandis que celles concernant la CAN U20 auront lieu du 12 au 27 novembre en Égypte, indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF). Les sélections marocaines des moins de 17 ans et des moins de 20 ans disputeront à partir du 11 novembre les tournois de l'UNAF qualificatifs aux Coupes d'Afrique des nations U17 et U20, les deux sélections ont connu leurs adversaires à l'issue du tirage au sort organisé mardi, indique la FRMF sur son site web. La sélection nationale U17 affrontera le 11 novembre son homologue d'Égypte, avant de croiser

le fer avec la Tunisie, le 17 du même mois.

L'équipe du Maroc sera opposée à la Libye, le 20 novembre, avant de défier l'Algérie, le 23 novembre. S'agissant de la sélection nationale U20, elle croisera le fer avec son homologue égyptienne le 14 novembre, avant de défier la Tunisie, le 17 du même mois. Le Maroc sera opposé à l'Algérie le 20 novembre et à la Libye le 23 du même mois.

Les éliminatoires pour les deux catégories se dérouleront sous forme d'un mini-championnat. Les deux premières équipes de chaque catégorie se qualifieront pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations.



## Cérémonie en l'honneur de l'équipe nationale de futsal de retour d'Ouzbékistan

*Le Maroc s'apprête à présenter sa candidature pour accueillir la prochaine édition de la Coupe du monde*



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a organisé, mardi au Complexe Mohammed VI de football à Salé, une cérémonie en l'honneur de l'équipe nationale de futsal, qui a atteint les quarts de finale de la Coupe du monde qui se poursuit jusqu'au 6 octobre en Ouzbékistan.

A cette occasion, le président de l'instance fédérale, Fouzi Lekjaa, a félicité les joueurs de l'équipe nationale de futsal

pour leur niveau lors de cette compétition mondiale, relevant que certains détails ont entravé leur ambition de remporter le titre mondial, indique la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

M. Lekjaa a souligné que, grâce aux Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI, la Fédération Royale marocaine de football a lancé plusieurs chantiers pour le développement du football national aux niveaux régional, continental et international.

Le plafond des attentes des supporters marocains est sans limite, a noté M. Lekjaa, cité dans le communiqué, appelant tous les responsables du futsal à élaborer un programme d'action visant à promouvoir cette discipline, d'autant plus que le Maroc s'apprête à présenter sa candidature pour accueillir la prochaine édition de la Coupe du monde.

De son côté, le sélectionneur national, Hicham Dguig a exprimé sa satisfaction de l'accueil de la délégation de l'équipe nationale à son retour d'Ouzbékistan, ajoutant que de nombreuses contraintes ont pesé sur les Lions de l'Atlas lors de cette compétition internationale, précise la même source.

Le capitaine du Cinq national, Soufiane El Mesrar, a, pour sa part, mis l'accent sur les moyens mis à la disposition des joueurs de l'équipe nationale par l'instance fédérale, soulignant la nécessité de poursuivre le travail pour progresser et maintenir les acquis du futsal national.

Le président de la Ligue nationale de football diversifié, Taha El Mansouri, a, quant à lui, remercié la FRMF et son président pour les moyens importants mis à la disposition des éléments nationaux lors de la Coupe du monde, saluant les efforts du staff et des joueurs de l'équipe nationale de futsal.

*Hicham Dguig : L'EN a réalisé une performance de bon augure lors du Mondial 2024*

L'équipe nationale de futsal a réalisé une performance de bon augure lors du Mondial 2024, a affirmé, mardi à Casablanca, le sélectionneur national, Hicham Dguig. "Le bilan est très positif. L'équipe a su maintenir son classement mondial tout en livrant une prestation de haut niveau", a déclaré M. Dguig à la presse, à l'arrivée de l'équipe nationale à l'aéroport international Mohammed V de Casablanca, après sa participation à la Coupe du monde de futsal organisée du 14 septembre au 6 octobre en Ouzbékistan.

"Selon nos résultats, nous serons classés 5èmes ou 6èmes de ce Mondial, un classement important pour le prochain tirage des groupes de la Coupe du monde", a-t-il précisé. Ce parcours a suscité un immense engouement de la part des supporters marocains, dont les encouragements ont renforcé la détermination des joueurs, a ajouté le sélectionneur national.

Le chemin de l'équipe nationale n'a cependant pas été facile, a-t-il souligné. "Nous avons dû surmonter de nombreuses difficultés, notamment les blessures de plusieurs joueurs, ce qui a réduit notre effectif de moitié", a expliqué M. Dguig, rappelant que le Maroc a aussi affronté des adversaires redoutables comme l'Iran, 4ème mondial, en huitièmes de finale, et le Brésil, numéro 1 mondial, en quarts de finale.

"Techniquement, nous étions prêts à affronter toutes ces équipes grâce à une bonne préparation et aux matchs amicaux organisés par la Fédération", a conclu le sélectionneur.

Soufiane El Mesrar, capitaine de l'équipe nationale, a quant à lui souligné la difficulté du match contre le Brésil. "Affronter la meilleure équipe du monde en quarts de finale n'a pas été facile, mais nous avons tout donné. Malgré les nombreuses blessures, le sélectionneur a su tirer le meilleur de nous", a-t-il déclaré, ajoutant que l'équipe fera de son mieux lors du prochain Mondial pour ramener le trophée et rendre fiers les supporters marocains.

La sélection marocaine de futsal a vu son parcours s'arrêter en quarts de finale après sa défaite face au Brésil (1-3), dimanche à Boukhara. En atteignant ce stade de la compétition, l'équipe nationale a réédité sa performance du Mondial 2021 en Lituanie.

## Coupe du monde de kitesurf Dakhla 2024

# L'Australien James Carew remporte le titre

L'Australien James Carew a remporté, mardi, le titre de la 14e édition de la Coupe du monde de kitesurf "Prince Héritier Moulay El Hassan - Global Kitesports Associations (GKA) 2024", qui se tient à Dakhla jusqu'au 6 octobre.

Carew s'est imposé lors de cette compétition, organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, avec un score de 17.17 points, tandis que le Brésilien Pedro Matos a terminé deuxième avec un score de 11.70 points.

L'Australien a battu en demi-finale l'autre Brésilien Gabriel Benetton (13.17 contre 12.30), tandis que Pedro Matos s'est qualifié

aux dépens de l'Italien Airton Cozzolino (14.85 contre 12.17).

La troisième position est revenue à Cozzolino après sa victoire face au Brésilien Gabriel Benetton (15.97 contre 14.97).

Quatre Marocains se sont qualifiés pour le 3ème tour de la Coupe du monde de kitesurf, à savoir Mounim Maji qui a décroché son ticket de qualification dès le premier tour disputé lundi, Mohammed Ali Bakkali, Ismail Adarzane et Ghali Khtour qualifiés mardi.

Les riders marocains n'ont pas réussi à passer ce tour après la défaite de Mounim Maji face au Suisse Hendrick Lopes (7.67 contre 13.37), et l'élimination de Mohammed Ali Bak-

kali pour ne pas avoir porté le t-shirt jaune de la compétition.

Ismail Adarzane s'est, lui, incliné face au Bulgare Nicola Abadjiev (11.27 contre 11.60), tandis que son compatriote Ghali Khtour a été battu par le Brésilien Gabriel Benetton par 5.83 contre 10.97.

Dans une déclaration à la MAP, le champion du monde James Carew a indiqué que la compétition a été rude, soulignant que son sacre à l'issue de cette compétition constitue une source de fierté.

Il a exprimé sa joie de visiter la ville de Dakhla qui offre plusieurs atouts et se caractérise par ses conditions climatiques idéales pour

la pratique du kitesurf, ainsi que l'accueil chaleureux.

Le Brésilien Pedro Matos a, de son côté, exprimé sa satisfaction de sa performance, précisant qu'il s'agit de sa cinquième visite à Dakhla, une ville belle et accueillante.

Axé sur le développement socio-sportif et touristique de la région et du Maroc, cet événement qui connaît la participation de 70 riders de 17 pays, confirme, d'année en année, sa place et sa notoriété en tant que rendez-vous incontournable pour le surf, le kitesurf et le wingfoil.

**Dakhla. Houdaifa El Hajjam (MAP)**

## Climat : Appel solennel des petits Etats insulaires pour leur survie

Les petits Etats insulaires ont lancé mercredi un appel solennel pour leur survie alors que la montée des océans va déchaîner une "marée de malheurs" sur les zones côtières, menaçant de redessiner la carte du monde.

"Notre monde est dans des eaux dangereuses", a déclaré le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres lors d'un sommet au siège des Nations unies à New York sur les "menaces existentielles" de la montée des océans.

Selon les scientifiques, depuis le début du XXe siècle, le niveau des océans s'est élevé plus rapidement que lors d'aucun autre siècle depuis au moins 3.000 ans, et le rythme s'accélère en raison de la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique.

Ainsi, entre 1901 et 2018, le niveau de la mer a augmenté d'environ 20 cm - dont environ 8 cm sur la période 1993-2018. Et l'élévation a atteint 0,48 cm par an ces dix dernières années.

Or, "près de 900 millions de personnes habitent dans les zones côtières de basse altitude", a rappelé Antonio Guterres.

"Pour elles, la montée des eaux

est synonyme d'une marée de malheurs: des ondes de tempête plus intenses, une érosion des côtes et des inondations côtières, des communautés submergées, de l'eau douce contaminée, des récoltes ruinées, des infrastructures endommagées, une biodiversité détruite et des économies décimées - avec des secteurs tels que la pêche, l'agriculture et le tourisme qui subissent de plein fouet les effets de la tempête".

Alors "j'appelle solennellement cette auguste assemblée" à entendre "les voix" des centaines de millions d'humains menacés par la montée des eaux, à entendre "la détresse de nations entières" trop souvent ignorées, a lancé le Premier ministre de Tuvalu Feleti Teo, rappelant que ces petits Etats ne sont "pas responsables" du réchauffement climatique.

"Aujourd'hui constitue une opportunité historique pour virer de bord", a-t-il plaidé.

Au-delà de la réduction des émissions et de l'aide financière pour l'adaptation aux impacts de la montée des eaux, ces Etats vulnérables réclament que leur statut soit garanti.

Selon une étude citée par les experts du climat de l'ONU (Giec), cinq Etats (Maldives, Tuvalu, Iles Mar-



shall, Nauru et Kiribati) risquent de devenir inhabitables d'ici 2100.

Et d'autres pourraient suivre. En effet, "dans le pire des scénarios, les humains d'aujourd'hui pourraient être témoins d'une augmentation du niveau de la mer de plusieurs mètres", a rappelé Antonio Guterres.

Les 39 membres de l'Alliance des petits Etats insulaires (Aosis) ont ainsi réclamé mercredi que la com-

munauté internationale garantisse leur existence légale.

Dans une déclaration commune, ils soulignent que "le statut d'Etat ne peut être remis en cause sous aucune circonstance liée à la hausse du niveau de la mer", et que leur "souveraineté" et leur qualité d'Etats membres de l'ONU devront être maintenues.

"Il faut plus qu'une marée haute

pour effacer juridiquement des pays entiers (...). La souveraineté est définie par la volonté des peuples, pas par les caprices du réchauffement", a insisté John Briceño, Premier ministre du Belize.

"Nous devons rester fermes: nos Etats, nos zones maritimes, et nos droits resteront intacts en vertu du droit international", a renchéri Fiaame Naomi Mata'afa, Première ministre des Samoa.

Nombre de ces Etats, constitués de chapelets d'îles éparpillées sur de grandes distances réclament notamment un gel de leurs zones économiques exclusives (ZEE) avant que les rivages reculent et que des îlots disparaissent, pour notamment préserver leur accès à des ressources capitales.

"Nous ne pouvons pas laisser en perdition les espoirs et les aspirations de milliards de personnes", a plaidé Antonio Guterres.

Dans ce contexte, il a répété son appel inlassable aux principaux émetteurs, en particulier les pays du G20, à prendre des mesures ambitieuses, à sortir des énergies fossiles et à largement augmenter l'aide aux pays vulnérables pour qu'ils se préparent à cette marée annoncée.

### Recettes

## Quiche SANS pâte aux courgettes et au fromage



**Ingédients : (Pour 4 personnes)**  
 4 courgettes  
 7 oeufs  
 1 petit pot de fromage blanc nature  
 1 pincée de sel  
 1 pincée de poivre du moulin  
 1 crottin de chèvre  
 4 tomates séchées

#### Préparation :

Coupez les courgettes en petits morceaux puis mettez-les dans un plat à gratin chemisé de papier sulfurisé. Coupez ensuite les tomates séchées, disposez-les par dessus et mettez le plat à gratin de côté. Dans un saladier, cassez les oeufs. Ajoutez-y le fromage blanc, le sel et le poivre puis fouettez.

Versez le mélange dans le plat à gratin sur les courgettes et les tomates séchées coupées.

Coupez le crottin de chèvre en petits morceaux puis mettez-le par dessus.

Ajoutez les herbes de Provence puis enfournez votre quiche sans pâte 30 minutes.

À la sortie du four, démoulez délicatement votre quiche sans pâte puis coupez-la en plusieurs parts.

J'ai servi ma quiche sans pâte avec une salade verte : ma petite famille a adoré (même les enfants) !

Vous pouvez bien entendu varier cette recette avec d'autres légumes et d'autres herbes. Bon appétit !

## Technologies quantiques et intelligence artificielle bousculent l'industrie spatiale

Moteurs réutilisables, trajectoire de satellite optimisée par les ordinateurs quantiques, observation facilitée par l'intelligence artificielle: les technologies évoquées lors du sommet international de l'espace (World Space Business week) qui s'est tenu à Paris, chamboulent l'industrie spatiale.

"L'intelligence artificielle et les technologies quantiques sont des bouleversements majeurs", explique à l'AFP le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA) Joseph Aschbacher.

Les technologies basées sur les principes de la physique quantique, qui étudie l'infiniment petit, vont permettre des communications et des transmissions de données entre les équipements dans l'espace et sur Terre quasi-instantanées, et sécurisées grâce à la cryptographie qui rend presque impossible le piratage.

Les ordinateurs quantiques, plus puissants que les classiques, vont contribuer à optimiser les trajectoires spatiales, condition essentielle pour les missions longues et l'évitement de collision entre satellites et débris.

Les télescopes quantiques, plus sensibles, permettront d'améliorer la résolution des images.

Les technologies quantiques s'appliquent aussi bien à la "communication (au) calcul ou (à) la détection de signaux depuis l'espace et des changements de gravité, même sous terre", remarque M. Aschbacher.

En améliorant la qualité des analyses et en permettant de gagner du temps, l'intelligence artificielle est cruciale pour l'observation, la gestion des débris ou l'exploration de l'espace.

"Nous pouvons intégrer des années de détection d'objets dans un algorithme avec un taux de confiance supérieur à 95% et ensuite transmettre cela à un humain pour qu'il réalise l'analyse à partir" de ces données, explique à l'AFP Lyn Chassagne, responsable de Blacksky, une entreprise américaine spécialisée dans l'imagerie satellitaire en temps quasi-réel.

Nous "gagnerons en efficacité et en rapidité" dans le domaine de l'observation de la Terre, affirme-t-elle.

Cela permettra notamment d'identifier des objets beaucoup plus petits et développer des algorithmes personnalisés pour les clients.

"Si un client souhaite suivre des véhicules blindés et des chars, nous travaillons pour pouvoir différencier ces types d'objets, qui peuvent sembler identiques pour un civil (...), ce qui lui permet de savoir, par exemple, combien de véhicules spécifiques ont été déplacés d'un point A à un point B", explique Lyn Chassagne.

Le client "n'a pas besoin des images, les ordinateurs peuvent faire ce travail et lui faire gagner du temps", ajoute la responsable de Blacksky, dont les images d'un convoi militaire russe roulant sur Kiev en 2022 ou le retrait de la flotte russe de Sébastopol en 2023 ont eu un impact sur la guerre en Ukraine.

Fort du succès du vol inaugural d'Ariane 6 en juillet, le PDG d'ArianeSpace Stéphane Israël table sur des évolutions de la propulsion des engins spatiaux et sur la capacité à les réutiliser.

"Aujourd'hui, on a des propulsions qui sont (à) l'hydrogène et (à) l'oxygène, peut-être demain cela sera (à) l'oxygène et (au) méthane", ce dernier étant plus propre à brûler que l'hydrogène, souligne-t-il à l'AFP. Le moteur-fusée adaptable à différents types de mission Prometheus développé par ArianeGroup brûlera ainsi un mélange d'oxygène et de méthane liquide. "On travaille sur la réutilisation de ce moteur" à travers MaiaSpace, filiale d'ArianeGroup qui développe un projet de lanceur léger partiellement réutilisable, indique aussi Stéphane Israël.

La capacité à réutiliser un engin est un enjeu majeur pour les Européens qui avec leurs technologies chères et à usage unique sont à la traîne face à SpaceX d'Elon Musk, dont les lanceurs Falcon 9 peuvent être utilisés jusqu'à dix fois, ce qui réduit le coût de ses missions.

Contrairement aux satellites traditionnels dont les fonctions sont pré-définies par le matériel embarqué, les satellites "définis par logiciel" peuvent reconfigurer leurs missions en cours de vol, via des mises à jour des logiciels.